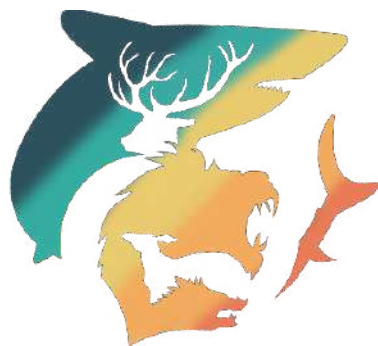

Bilan moral des InterENS sportives 2023



INTERENS 2023

Autrices :

Romane Houvenaghel et Clémence Cochard

Pour toute question ou remarque n'hésitez pas à contacter les autrices.

Table des matières

1	Préambule	3
2	Gestion de l'organisation commune	3
2.1	Création du comité	3
2.2	Composition du comité	4
2.3	Rôle et fonctionnement des pôles	6
2.3.1	Présidence	6
2.3.2	Trésorerie	6
2.3.3	Secrétariat	6
2.3.4	Communication	7
2.3.5	Sport	7
2.3.6	SMAC	7
2.3.7	Hébergement	7
2.3.8	Restauration	8
2.3.9	Sécurité et prévention	8
2.3.10	Soirée	8
2.3.11	Graphisme	8
2.3.12	Informatique	8
2.3.13	Partenariat	8
2.3.14	Goodies	9
2.4	Répartition de l'organisation au sein du comité	9
2.5	Charte Commune	10
2.6	Gestion du budget commun	10

3	Cahier des charges et organisation du week-end	11
3.1	Nombre de participant.es	11
3.2	Epreuves et répartition des places par sport	12
3.3	Inscriptions	12
3.4	Planning	13
3.5	Restauration	13
3.6	Hébergement	15
3.7	Plan des lieux et déplacements	15
3.8	Soirée	15
3.9	Sécurité et Prévention	17
4	Déroulement du week-end et retour des participant.es	17
4.1	Préparatifs sur place le vendredi	17
4.2	Transport	18
4.3	Arrivée des participant.es	18
4.4	Installations et tournois sportifs	19
4.5	Résultats et trophées	23
4.6	Photos et vidéos	25
4.7	Hébergement	25
4.8	Restauration	25
4.9	Soirée	26
4.10	Prévention et sécurité	28
4.11	Communication	28
4.12	Avis global	29
4.13	Staff	29
5	Préconisations pour les prochaines éditions et la pérennisation de l'évènement	30
5.1	Parc omnisports de Vichy et Vichy Sport	30
5.2	Diverses améliorations	31
5.2.1	Hébergement	31
5.2.2	Arrivée le vendredi soir	31
5.2.3	Soirée	32
5.3	Staff	32
5.4	Organisation rotative	33
5.5	Engagement financier des écoles	34
5.6	Communication entre les écoles	36
6	Remerciements	37
	Appendix	38
A	Charte	38
B	Charte de bon comportement	53
C	Guide des InterENS sportives	53
D	Règlements	94
E	Plaquette	122
F	Améliorations du jury des épreuves chorégraphiques et barèmes	128

1 Préambule

Ce bilan présente l'organisation des InterENS sportives 2023. Elles se sont déroulées le week-end du 17 et 18 novembre 2023 au centre omnisports de Vichy et sont la toute première édition des InterENS sportives à avoir été délocalisée en dehors des campus des ENS. On désignera ce nouveau format par InterENS sportives délocalisées.

Depuis 1988, chaque année au mois de novembre, les quatre ENS françaises (Lyon, Rennes, Saclay, ex-Cachan, et Ulm) se réunissent autour d'un tournoi sportif accueilli sur campus à tour de rôle par chacune des quatre ENS françaises. L'ENS de Pise est invitée à ce tournoi mais ne participe pas à son organisation. Une rotation a été mise en place entre les quatre ENS françaises pour désigner l'école accueillant et organisant l'évènement. Cet évènement se tient toujours courant novembre, permettant de réunir le plus d'étudiant.es possible. La plupart des étudiant.es partent en effet en stage dès janvier et en septembre/octobre se tient déjà la période d'intégration ainsi que d'autres tournois sportifs.

Néanmoins, par manque d'installations sportives, l'école désignée en 2019, l'ENS Paris-Saclay, n'a pas pu organiser l'évènement. Ensuite, en 2020, la crise sanitaire a empêché la tenue de l'évènement à l'ENS de Rennes. En 2021 la situation de 2019 s'est répétée lorsqu'il a été au tour de l'ENS d'Ulm d'organiser, notamment à cause du fait que ces deux années d'absence ont entraîné une perte des savoir-faire en terme d'organisation de l'évènement. En 2022, la rotation désignait alors l'ENS de Lyon comme école organisatrice. Après un travail préliminaire de *Milan Gonzalez-Thauvin*, responsable InterENS du bureau 2021/2022 de l'ASENSL, un comité d'organisation a alors été monté au sein de l'Association Sportive de l'ENS de Lyon en février 2022. Cependant, la valeur de cette rotation après quatre années d'absence a été contestée. Plus généralement, ces 3 années d'absence ont amené les administrations des quatre ENS françaises à remettre en cause la viabilité de l'accueil sur campus des InterENS sportives. Fin mars 2022, elles ont alors refusé que les InterENS sportives se tiennent sur le campus de Lyon, ou même sur aucun autre campus, et ont demandé d'un accord commun au comité InterENS sportives de l'ENS de Lyon, organe qui avait été créé dans le but d'organiser celles-ci en 2022, de trouver un tiers-lieu capable d'accueillir l'évènement pour les années à venir. Ce lieu doit respecter un certain nombre de contraintes, notamment liées à la pluridisciplinarité sportive et au nombre de participant.es logé.es et nourri.es. Le seul lieu trouvé par le comité 2022 pouvant accueillir les InterENS sportives est le centre omnisport de Vichy. Que ce soit à cause de l'ampleur du projet ou bien de la difficulté de joindre les administrations et donc de prendre des décisions permettant d'avancer sur le projet, les délais étaient trop serrés pour envisager d'organiser des InterENS sportives délocalisées en novembre 2022. L'organisation des InterENS sportives à Vichy a donc été repoussée à novembre 2023.

Après concertation entre les bureaux sportifs et associations sportives des quatre écoles, il a été décidé qu'il était crucial que l'organisation de ce nouveau format implique les quatre écoles pour l'édition de reprise, ce qui permet de repartir d'un pied d'égalité en terme de responsabilités et de frais, qui sont équitablement partagées. Un comité InterENS sportives 2023 commun aux quatre écoles a donc été créé, chargé d'organiser la reprise des InterENS sportives sous ce nouveau format délocalisé.

2 Gestion de l'organisation commune

2.1 Création du comité

Le comité d'organisation des InterENS sportives 2023 a été constitué de membre des bureaux des quatres écoles. Il a poursuivi le projet entamé par le comité de 2022. Celui-ci avait

pris contact avec le centre omnisports de Vichy via l'intermédiaire de *Laurent Fidan*¹ et avait ainsi commencé à mettre en place l'organisation des InterENS sportives 2023, notamment en réservant une date pour la tenue du tournoi et des installations sportives selon un planning de tournois sportifs préétabli (dont la version finale se rapproche sensiblement de la première version, elle-même basée sur ce qui se faisait auparavant). Le suivi entre les travaux du comité de 2022 et celui de 2023 a été assuré par *Romane Houvenaghel*, et *Manon Denis*, membres des deux comités. Une première réunion informative s'est tenue à cet effet courant mars 2023. Cette réunion était ouverte à tout membre des AS/BDS des quatre écoles volontaire pour participer à l'organisation. Le comité s'est ainsi formé, complété au cours des semaines suivantes par quelques autres membres.

L'organisation commune se définit par une participation équitable au sein du comité dans l'organisation de l'événement. Il a été décidé par le comité, qu'à l'exception des transports entre les écoles et Vichy ainsi que les inscriptions des participant.es par écoles, tout le reste de l'organisation se voulait commune, y compris le budget (voir 2.6).

2.2 Composition du comité

Pour faciliter la répartition des rôles et des responsabilités, le comité s'est décliné en plusieurs pôles : présidence et vice présidence, trésorerie, communication, sport, SMAC, hébergement, restauration, sécurité et prévention, soirée, graphisme, informatique, partenariat et goodies. Idéalement, nous aurions souhaité une personne de chaque école par pôle pour répartir équitablement l'organisation et simplifier la communication entre les écoles. Cependant par manque de personnes, nous n'avons imposé cela qu'aux pôles où nous jugions que c'était vital, à savoir la présidence et la trésorerie. Les autres pôles ont été remplis selon les volontaires.

- **Présidence**

- Romane Houvenaghel (Lyon)
- Clémence Cochard (Saclay)
- Gabin Chateau (Ulm)
- Maïna Bretel (Rennes)

- **Vice Présidence**

- Adrien Dubois (Lyon)
- Macéo Sanvoisin (Saclay)
- Margot Leturcq (Ulm)

- **Trésorerie**

- Manis Denis (Lyon)
- Thibault Maubert (Saclay)
- Lou Giovannini (Ulm)
- Sarah Fargère (Rennes)

- **Communication**

- Margot Leturcq (Ulm)
- Margaux Becker-Chapartegui (Lyon)
- Romane Houvenaghel (Lyon)

1. Conseiller commercial à Vichy Sport

- **Sport**
 - Adrien Dubois (Lyon, *Athlétisme et Cross*)
 - Sarah Adelaïde (Lyon, *Handball*)
 - Emma Lepont (Lyon, *Basket*)
 - Macéo Sanvoisin (Saclay, *Rugby*)
 - Arthus Serani (Ulm, *Natation*)
 - Bryan Gérard (Ulm, *Football*)
 - Matthieu Le Correc (Rennes, *Football*)
 - Matéo Dautelle (Rennes, *Judo*)
 - Clémence Cochard (Saclay)
 - Manon Denis (Lyon)
 - Romane Houvenaghel (Lyon)

- **SMAC**
 - Margaux Becker-Chapartegui (Lyon)

- **Hébergement**
 - Orane Pion (Ulm)
 - Romane Houvenaghel (Lyon)

- **Restauration**
 - Manon Denis (Lyon)

- **Sécurité et Prévention**
 - Liam Deray (Lyon)
 - Loïc Heymes (Lyon)

- **Soirée**
 - Romane Houvenaghel (Lyon)
 - Maïna Bretel (Rennes)

- **Graphisme**
 - Sarah Adelaïde (Lyon)
 - Clémence Cochard (Saclay)
 - Tiffany Loo Chin Moy (Ulm)

- **Informatique**
 - Adrien Dubois (Lyon)
 - Anthony Pecquenard (Lyon)

- **Partenariat**
 - Macéo Sanvoisin (Saclay)
 - Loïc Heymes (Lyon)
 - Quentin Leterrier (Lyon)

- **Goodies**
 - Adrien Dubois (Lyon)
 - Clémence Cochard (Saclay)
 - Margot Leturcq (Ulm)

2.3 Rôle et fonctionnement des pôles

Nous allons par la suite détailler le fonctionnement et le rôle de chaque pôle.

2.3.1 Présidence

Pour respecter l'idée d'organisation commune, chaque école a été représentée par un membre dans ce pôle. Les quatre membres de ce pôle avaient pour but d'assurer la prise de décisions communes, de transmettre ces décisions au reste des membres du comité faisant partie de leur école et d'être garant.e de leur application et plus généralement de veiller à la bonne marche du comité dans sa globalité. Ils étaient également les représentant.es du comité devant les administrations et assuraient le lien entre le comité et les AS/BDS.

Ce lien était facile à assurer. Du côté de Lyon, les échanges entre les membres du comité et du bureau de l'ASENSL, notamment leur présidente, étaient très fréquents. Pour les autres écoles, les président.es du comité étaient également président.es de leur AS/BDS. La gestion de la présidence de leur AS/BDS additionnée à celle du comité a été une rude épreuve à cause de la quantité de travail associatif que cela demandait. Ces autres responsabilités ne les rendaient pas entièrement disponibles pour les InterENS sportives. De ce fait, les missions du pôle présidence ont été inégalement réparties. Notamment, la veille de la marche du comité et la transmission des décisions a principalement été assurée par Lyon, épaulé par Saclay.

La prise de décision était également compliquée. Premièrement, il fallait mettre quatre écoles d'accord, ce qui n'est pas dommageable car il était plus que nécessaire de prendre le temps de faire cela pour cette édition de reprise. Secondement, et dommageablement, les décisions étaient longues à prendre car les quatre écoles n'étaient pas toujours toutes à jour sur les avancées de l'organisation, ni disponibles pour discuter, à cause du point évoqué précédemment. Également, la transmission des décisions n'étaient pas efficaces dans les écoles qui n'étaient pas souvent à jour, le comité est alors souvent revenu sur des décisions déjà actées, ce qui retardait les avancées du projet (voir 2.4 pour plus de détails).

2.3.2 Trésorerie

De même que le pôle présidence, le pôle trésorerie était constitué d'un membre par école. Son rôle est de gérer toutes les dépenses communes, autrement dit toutes les dépenses à l'exception du transport qui était géré indépendamment par chaque école. Toute dépense commune devait être validée par tous les trésorier.ère.s, il était indispensable d'avoir une bonne communication. Cependant, des problèmes de réactivité et communication sont malgré tout survenus. Ils ont gêné la prise de décision et causé des incompréhensions dans la gestion de la trésorerie. De plus, il y a eu des changements de trésorier.ière au cours de l'organisation ce qui a empêché une bonne communication ainsi qu'une bonne compréhension par tous.tes du fonctionnement de la trésorerie.

2.3.3 Secrétariat

Malheureusement aucun.e secrétaire n'a été trouvé. Les comptes rendus de réunion ont été rédigés par les président.es et vice-président.es. La gestion administrative (entre autres : inscriptions, assurances, gestion des documents et leur archivage comme les demandes de subventions, la charte commune) a également été assurée principalement par les président.es et vice-président.es.

2.3.4 Communication

Le pôle communication s'est assuré de la promotion de l'événement auprès des étudiant.es et de la transmission des informations nécessaires au bon déroulement du week-end. Un **compte instagram** a été créé à cet effet par **Margaux Becker-Chapartegui** et **Margot Leturcq** (le nouveau comité peut les contacter pour récupérer les codes pour garder le même compte instagram). En parallèle, chaque école s'occupait d'également transmettre les informations à leurs participant.es via leur liste de diffusion (par mail pour la plupart), ce qui a été compliqué par le fait qu'il n'y avait pas un membre de chaque école dans ce pôle et a parfois engendré des erreurs dans les informations transmises par certaines écoles.

2.3.5 Sport

Le pôle sport était en charge de l'organisation des tournois sportifs, composant le trophée des épreuves sportives, le S.L.U.R.P (Saclay, Lyon, Ulm, Rennes, Pise, anciennement R.C.U.L. pour Rennes, Cachan, Ulm et Lyon et renommé pour l'édition 2023 suite au changement de nom de Cachan) : planning sportif, rédaction des règlements, déroulement du tournoi pour chaque sport et horaires des matchs, modalités de classement, matériels, ...

Le planning sportif avait déjà été fixé par le comité 2022, concentrant le travail de ce pôle sur la rédaction des règlements et l'organisation des tournois. Cependant le pôle sport a été l'un des moins réactifs et les règlements ont mis beaucoup de temps à être finalisés. Cela s'explique par un manque de membres actifs dans ce pôle. A l'instar des AS/BDS, il aurait fallu un.e responsable par sport pour écrire le règlement de son sport. De plus, la répartition de la rédaction des règlements entre les écoles a elle aussi été inéquitable. Nous avons passé du temps à demander aux autres écoles de rédiger elles aussi des règlements et trouver des personnes aptes et motivés à écrire les règlements des sports que nous ne maîtrisons pas mais nous avons fini par écrire les règlements de ces sports par nécessité. Plus généralement, ce pôle est l'un des plus vitales au bon déroulement de l'évènement et est très demandant, il est impératif que des personnes s'y impliquent sérieusement plutôt que ce soit aux personnes des autres pôles, déjà bien occupées, de pallier le manque de réactivité de ce pôle.

Les règlements sont données en Annexe **D**. Les horaires des épreuves sportives sont données en Annexe **C**.

2.3.6 SMAC

Le pôle SMAC était en charge de l'organisation des tournois des épreuves chorégraphiques et artistiques, composant le trophée des épreuves chorégraphiques, le S.M.A.C (Sports Musicaux Artistiques et Chorégraphiques), de la rédaction des règlements et modalités de classement. La rédaction des règlements et des modalités s'est bien déroulée. Cependant, mise à part *Margaux Becker-Chapartegui* qui était dans le comité, le reste des personnes ayant participé à ces tâches n'ont pas communiqué avec le comité et ont agi indépendamment, ce qui a pu poser des quiproquos malgré les efforts de *Margaux* pour faire le pont entre les deux parties. Notamment, iels avaient mal anticipé la préparation des jurys et du jugement ce qui a posé un gros problème dans le timing du planning du dimanche après-midi prévu par le comité.

Les règlements sont données en Annexe **D**. Les horaires des épreuves sont données en Annexe **C**.

2.3.7 Hébergement

Le pôle hébergement s'est assuré de la recherche de logements, de leur réservation et de la répartition par écoles. Les détails concernant les logements sont données en **3.6**.

2.3.8 Restauration

Le pôle restauration a organisé les repas du week-end, à savoir les petits déjeuners et paniers repas du samedi et dimanche matin et midi, ainsi que le repas du samedi soir. Les détails concernant les repas sont donnés en 3.5.

2.3.9 Sécurité et prévention

Le pôle sécurité et prévention s'est occupé de mettre en place des dispositifs de prévention contre l'alcool et les drogues, contre les violences sexuelles et sexistes, et contre le manque de respect de l'esprit des InterENS sportives lors de l'évènement. Il a assuré la réservation d'agents de sécurité pour la soirée. La réservation des agents de sécurité pour le reste du week-end s'est faite via notre intermédiaire *Laurent Fidan* en fonction des demandes du pôle sécurité et prévention. Ce pôle a également assuré la réservation de dispositifs de prévisionnel de secours pour la soirée, ceux pour les tournois sportifs ont également été réservé directement par notre intermédiaire *Laurent Fidan*. Enfin, il a rédigé une charte de bon comportement (voir B), à signer par tous.les les participant.es.

2.3.10 Soirée

Le pôle soirée s'est chargé de trouver un lieu pour faire la soirée des InterENS sportives le samedi soir et de l'organiser. Les détails concernant l'organisation de la soirée sont donnés en 3.8.

2.3.11 Graphisme

Le pôle graphisme s'est occupé des designs et de la charte graphique de l'évènement, en collaboration avec le pôle communication et le pôle goodies. Il a notamment organisé un concours pour trouver le logo de l'évènement en mai 2023. Il a également créé un document récapitulant toutes les informations nécessaires pour les participant.es. Ce document, appelé *Guide des InterENS sportives*, est en annexe C.

2.3.12 Informatique

Le pôle informatique a créé un site web récapitulant toutes les informations du week-end et sur lequel les résultats des tournois sportifs étaient mis à jour automatiquement tout au long du week-end (les responsables sportifs avaient juste à inscrire les scores dans un excel durant le week-end), permettant à tous.les de suivre les résultats des autres tournois. Ce site se trouvait à l'adresse <https://interens.fr/> et a été désactivé depuis, il sera réactivable pour les prochaines éditions (voir avec **Adrien Dubois** et **Anthony Pecquenard** pour réactiver le site et avoir les codes).

2.3.13 Partenariat

Ce pôle avait pour but de contacter des potentiels partenaires afin de collecter de l'argent pour financer de l'évènement et d'établir des contrats de partenariats. Une plaquette E a été rédigé afin de faciliter le premier contact avec les potentiels partenaires. Malheureusement, l'évènement concernant quatre écoles géographiquement éloignées, il a été très compliqué d'obtenir des partenariats. Des enseignes nationales ont été contactées mais, principalement par manque de temps, aucun partenariat n'a été concrétisé. Le format des partenariats et l'offre que les InterENS sportives peut apporter aux potentiels partenaires est à réfléchir plus profondément pour être adaptée à ce nouveau format délocalisé.

2.3.14 Goodies

Ce pôle s'est chargé du choix et de la commande de goodies pour cette édition 2023. Un T-Shirt, d'une couleur différente selon son école, a été offert à chaque participant.e. Un écopup a aussi été offert à chaque participant.e. Une gourde et une banane était proposée à l'achat lors de l'inscription (voir photos 2)



Photos des goodies des InterENS sportives 2023

2.4 Répartition de l'organisation au sein du comité

Le comité avait pour objectif de répartir équitablement les responsabilités et tâches entre les écoles. Cependant, ce comité a eu un grand mal à le faire. Cela s'explique par plusieurs choses.

Premièrement, l'édition 2023 étant une édition de reprise, peu de personnes se sont motivées à participer à l'organisation sérieusement, ne connaissant pas du tout l'événement. Le nombre de membres du comité par école variait beaucoup selon les écoles, notamment plus de personnes se sont impliquées du côté de Lyon.

Secondement, ceci a résulté dans la multiplication des responsabilités des personnes vraiment investies, qui se sont alors retrouvées dans plusieurs pôles par nécessité. Ce cumul de responsabilités s'est aussi retrouvé en dehors du comité, en effet la plupart des membres à hautes responsabilités dans le comité InterENS sportives avait déjà un poste à hautes responsabilités au sein de leur AS ou BDS (voir 2.3.1), les rendant moins disponibles ou alors en surmenage. De ce fait, une petite poignée de personnes s'est retrouvée à gérer la majorité de l'organisation de l'événement et ce phénomène est très problématique car il s'auto-alimente. En effet, plus ces personnes endossaient des responsabilités, moins elles arrivaient à déléguer et plus les autres se reposaient sur elles.

Enfin, le fait que le comité soit commun aux quatre écoles a grandement ralenti l'organisation à cause de la difficulté à communiquer. Notamment, la quantité de travail titanesque due à la création de ce nouveau format de l'événement nécessitait d'échanger énormément au sein du comité. Cependant il était compliqué de réunir tous les membres du comité pour des visio-conférences plus d'une fois par mois. La communication se faisait alors beaucoup par messages et il est arrivé plusieurs fois que certaines écoles ne suivent pas les avancées malgré des documents écrits récapitulatifs. A contrario, la partie lyonnaise du comité avançait beaucoup plus vite et plus facilement grâce à des réunions en présentiel ou parfois simplement des rencontres impromptues. En plus d'un grand investissement des lyonnais.es, cela s'explique notamment par le fait que *Manon Denis* et moi-même (*Romane Houvenaghel*), sur le projet depuis le début, étions les membres les plus au courant et dynamiques du comité. En effet, nous avons été sur le projet pendant presque 2 ans, là où les autres membres du comité ne l'ont été que pour quelques mois. De plus, nous avons toutes les deux fini notre mandat au sein du bureau de notre AS, contrairement aux autres membres du comité qui avaient plusieurs choses à gérer à la fois. Egalement, j'étais l'intermédiaire entre le centre omnisport de Vichy et le comité. Toutes ces raisons expliquent que la connaissance des informations et le dynamisme liés à l'organisation des InterENS sportives 2023 a été concentré à Lyon, ce qui a permis aux membres lyonnais.es du comité d'avancer beaucoup plus efficacement que dans les autres écoles. Bien sûr l'organisation des InterENS sportives n'aurait pas été possible sans la motivation, l'investissement, et les sacrifices des membres de tout le comité, mais malgré cela certain.es peinaient à nous suivre et à assumer la quantité de travail et ainsi le comité n'allait pas à la même vitesse dans toutes les écoles. Cela va de paire avec le fait qu'il y avait majoritairement des lyonnais.es au sein du comité. Il nous a alors fallu souvent s'assurer que nous étions tous.tes sur la même longueur d'onde et à jour. Ces mises à jour ont été très chronophages et demandantes mentalement. Elles étaient importantes pour cette édition de reprise qui devait impliquer toutes les écoles dans les décisions afin qu'elles soient toutes responsabilisées. Mais cette dynamique n'est clairement pas souhaitable à long terme car elle nuit grandement à l'efficacité du comité (voir Préconisations pour les prochaines éditions, 5.4).

2.5 Charte Commune

Afin de délimiter les responsabilités, droits et devoirs de chaque école dans cette organisation commune et de fixer le cahier des charges de l'événement, une charte a été rédigée par le pôle présidence et signée par les quatre écoles. On y retrouve notamment la définition du budget commun et du budget propre à chaque école, de même pour l'organisation. On y retrouve également de nombreux détails concernant l'événement sur lesquels les quatre écoles se sont mises d'accord au préalable, comme par exemple : la date, le planning des tournois sportifs et les sports représentés, le nombre de participant.es par sport et par école, le barème des trophées, les responsabilités juridiques de chaque école, la gestion de la restauration, de l'hébergement, de la soirée et des inscriptions, etc. Cette charte permettait donc notamment d'avoir un support écrit des accords et décisions qui avaient été promulgués par le comité. Elle se trouve en annexe A.

2.6 Gestion du budget commun

Le budget des InterENS sportives 2023 a été géré par les quatre écoles. On parle de budget commun.

Dans ce budget on trouve les dépenses communes, qui sont les dépenses qui concernent tous.tes les participant.es (notamment hébergement, installations sportives, restauration, soirée, goodies, sécurité et premiers secours, prévention, transport pendant l'événement). Les dépenses communes ont toutes été validées par les quatre écoles avant d'être inscrites dans

le budget et les devis correspondant ont été signés par les quatre écoles comme preuve d'engagement. Une fois toutes les dépenses communes actées, la trésorerie a pu fixer le prix de participation selon le nombre total de participant.es, soit le prix tel que multiplié par le nombre total de participant.es prévu.es, le budget commun soit à l'équilibre. Le budget commun prenait également en compte les subventions des AS/BDS (voir Article 5.1.2 de la Charte commune en A). Les AS/BDS ont ensuite pris en compte les dépenses (transport) et subvention (CVEC, Alumni, etc) qui ne concernaient que leurs participant.es pour fixer leur prix de participation.

Ce budget n'était donc à l'équilibre que si toutes les places étaient vendues. Pour répartir les responsabilités et l'engagement financier, chaque école s'est donc engagée à *acheter* un certain nombre de places, qu'elle paierait même si elle n'avait pas vendu réellement toutes ses places.

La plupart des dépenses ont du être réglées après les inscriptions, ainsi chaque BDS/AS avaient les fonds nécessaires pour les payer. Certaines faibles dépenses ont tout de même été faites avant, et dans ce cas il est arrivé qu'une seule école avance le paiement d'une dépense commune, la charte s'assurant que cette dépense serait ensuite remboursée par les autres écoles au prorata du nombre de places qui leur étaient allouées.

3 Cahier des charges et organisation du week-end

Dans cette partie, nous allons détailler les modalités du week-end et les choix d'organisation que nous avons faits.

3.1 Nombre de participant.es

L'une des premières choses que nous avons du fixer est le nombre de participant.es. Sans cela, il nous était impossible d'avancer sur nos autres charges et de bloquer des réservations (logement, restauration, ...).

Les anciennes éditions des InterENS sportives, sur campus, accueillait plus de 1000 participant.es. Nous avons choisi de diminuer ce nombre pour cette première édition délocalisée, principalement par sécurité. Nous allions en effet engager des dépenses conséquentes sans savoir à quel point nous arriverions à remplir les places disponibles, les InterENS sportives ayant disparu du paysage associatif pendant 4 ans. Plus généralement cela nous permettait d'avoir plus de contrôle sur l'événement qui était une première édition test. Enfin, plus pragmatiquement, il était compliqué de réserver autant de logements. Il est envisageable d'accueillir autant de personnes à Vichy mais les logements supplémentaires auraient été loins du centre omnisports, il aurait donc du fallu réfléchir à des moyens de transports pour les participant.es. En fonction de la liste de sports présents à l'événement, nous avons conclu que le minimum de participant.es étaient 600 (en comptant une équipe par sport par école). Après quelques modifications des effectifs par sport, nous nous sommes accordés sur le nombre de 700 participant.es, dont 60 places pour l'ENS de Pise, le reste étant réparti équitablement dans les quatre ENS françaises, soit 160 places par école.

Les écoles se sont donc initialement engagées à prendre la responsabilité financière de leur 160 places. C'est-à-dire que, comme mentionné juste au-dessus, chaque école se voyant allouer 160 places devrait payer 160 fois le prix global de participation quelque soit le nombre de places réelles qu'elle vendait (dans l'idéal toutes pour ne pas être en déficit budgétaire).

		Nombre de personne/équipe ou nbre personne/école si sport indiv
S.L.U.R.P.	Sports collectifs	
	Basket F/M	8
	Foot F/M	9
	Hand F/M	10
	Volley F/M	8
	Rugby mixte (Flag/Seven)	10
	Ultimate	9
	Sports individuels	
	Badminton équipe mixte	4
	Course	5
	Judo	3
	Escalade	4
	Tennis équipe mixte	4
	Tennis de table équipe mixte	4
Natation	4	
S.M.A.C.	Sports Artistiques et Chorégraphiques	
	Rock 4 ou 6 temps	4
	Salsa	4
	Chorées	15
	Pompoms	20

Liste de répartition des places par sport et par école, le total du nombre de places par école selon cette répartition est bien 160.

3.2 Epreuves et répartition des places par sport

Aux InterENS sportives 2023, les sports proposés étaient : basket, foot, handball, volley en équipes féminine et masculine, flag rugby, ultimate, badminton, tennis et tennis de table en équipe mixte, et enfin escalade, course, cross, judo, natation en individuel. Toutes ces épreuves font parties du trophée S.L.U.R.P, le trophée des épreuves sportives. Deux épreuves de danse, une épreuve de chorégraphie (chorées) et une épreuve de pompoms étaient également programme des InterENS 2023 et représentent le trophée des épreuves chorégraphiques, le S.M.A.C.

La liste des sports a été fixée en consultant les écoles organisatrices et les sports pratiqués chez elles et en se basant sur l'offre sportive des précédentes éditions. Le détail du nombre de place par sport et par école est donnée en Figure 3. Aucune place n'était réservée au cross car il était ouvert à tous.tes les participant.es. Aucune place n'a été attribuée aux supporters, contrairement à ce qui a pu se faire auparavant. Nous voulions donner la priorité aux sportif.ves.

3.3 Inscriptions

Pour l'édition 2023, les inscriptions ont ouvert le 25 septembre 2023 et se sont clôturées officiellement le 13 octobre 2023. Certaines écoles ont eu du mal à respecter cette deadline, ce qui a compliqué l'organisation pour certains pôles (goodies, hébergement et restauration notamment). Il est impératif de commencer les inscriptions assez tôt et les finir au moins 1 mois avant l'événement par souci d'organisation. L'événement étant dorénavant connu des étudiant.es, cela devrait être plus facile, surtout en terme de communication, pour les prochaines éditions.

Pour respecter la répartition des places par sport évoquée juste au-dessus, les écoles ont dans un premier temps ouvert uniquement les places en fonction de cette répartition. Cela forçait les écoles à remplir un maximum leur places dans les différents sports afin de pouvoir présenter une équipe dans chaque sport et avoir des tournois qui avaient du sens (un tournoi à une ou deux équipes n'a pas de pertinence). Les écoles qui n'ont pas réussi à vendre toutes

leurs places en suivant la répartition ont pu réattribuer des places dans des sports déjà complets afin de vendre un maximum de place et ne pas être en déficit budgétaire.

Lors des InterENS sportives 2023, il y a finalement eu 623 participant.es :

- Saclay : 126 participant.es
- Lyon : 174 participant.es
- Ulm : 168 participant.es
- Rennes : 109 participant.es
- Pise : 46 participant.es

Rennes et Saclay n'ont pas rempli leur 160 places. Rennes a décidé d'annuler un de ses trois bus de transport courant septembre par peur de ne pas le remplir, au vu du manque de participant.es à leurs autres événements d'intégration, plus tôt dans l'année. A Saclay, le prix du week-end étant deux fois plus élevés que le prix pour les étudiant.es de Lyon, les places n'ont pas toutes été remplies et un de leurs trois bus a donc également été annulé. Le prix de participation était, pour les étudiant.es/élèves, **97/127e** à Saclay, **60/70e** à Lyon, **65/80e** (et **35e** pour les boursiers) à Ulm et **90/110e** à Rennes. Ces différences dans le prix vient du fait que les AS/BDS n'ont pas eu les mêmes subventions propres (voir le bilan financier), ce qui a été dur à gérer pour les écoles avec moins de subventions. Un accord entre les quatre écoles sur le montant de la subvention accordée à l'évènement serait de rigueur (voir 5.5).

La charte prévoyait alors que Rennes et Saclay devaient tout de même payer leur part du budget commun, à hauteur de 160 places au prix global de participation. Cependant nous avons pu modifier les réservations de nourriture et d'hébergement pour s'adapter à ces changements. Quelques places ont aussi été récupérées par Ulm et Lyon. Finalement toutes les écoles ont donc payé au pro-rata du nombre de places vendues, ce qui permettait d'arriver à l'équilibre grâce à ces réajustements. Les AS/BDS ont aussi subventionné l'évènement à hauteur de ce prorata de nombre de places. Ces réajustements se sont bien passés et d'autres aléas (notamment les changements de dernière minute concernant la soirée, voir 3.8) nous ont permis de même finir avec un bilan financier positif (voir le bilan financier pour plus de détails). Il est néanmoins primordial que chaque école s'engage sur un nombre de place et s'y tienne jusqu'au bout, surtout dans le cas où le budget est déficitaire (voir les préconisations sur l'engagement financier en 5.5).

3.4 Planning

Le planning du week-end se trouve en Figure 4.

Le planning des tournois sportifs se trouve en Figure 5

3.5 Restauration

Le samedi matin, nous avons proposé des gâteaux (cookies, cakes, entièrement cuisinées par Lyon au préalable) et des boissons (jus de fruits, café et thé achetés au *PromoCash* de Vichy, des percolateurs ont été loués à Vox Populi événements via l'intermédiaire de *Laurent Fidan*) aux participant.es.

Le dimanche matin, nous avons servi les restes de cette collation, et les mêmes boissons ainsi que des viennoiseries achetées par la boulangerie *Paul Vichy*, livrées le matin même.

Le samedi midi et le dimanche midi nous avons proposé des paniers repas aux participant.es, composés d'un sandwich (thon, poulet et camembert, au choix lors de l'inscription pour passé la commande), un fruit (pomme ou banane), un paquet de chips par équipe en



Planning du week-end des InterENS sportives 2023, extrait du *Guides des InterENS sportives 2023*

	Griffins 1 Salle B	Synapse 2 Pery	Jules	Déjà COG	Salle A	Mir d'escalade Pois des sports	Cour de tennis Entreur, 2 courts	Terrain de foot T2	Terrain de rugby	Piste athlétique	Piscine	Long ill « la d'aller »
Samedi	Inauguration des tournois sportifs											
Dimanche	Petit déjeuner (sur le centre)											

Planning des tournois sportifs des InterENS sportives 2023

moyenne et un beignet (à la pomme ou au chocolat, au choix lors de l'inscription pour nous permettre de passer la commande). Les sandwiches ainsi que les beignets ont été commandés à la boulangerie *Paul Vichy* et ont été livrés en matinée samedi et dimanche. La boulangerie *Paul Vichy* a été très efficace et agréable. Ils ont également été flexibles pour les changements de quantité liés au changement du nombre de places par écoles. Nous les recommandons vivement. Pour les vegans, des salades avaient été préparées la veille du week-end par des membres du comité, du côté d'Ulm, dans la cuisine de la maison familiale d'un des membres.

Nous avons choisi de distribuer les paniers repas sous forme de cagettes par équipe (par exemple, une cagette pour l'équipe de basket masculine de Lyon, etc). Les cagettes ont été louées au *PromoCash* de Lyon. Les sandwiches et beignets ont été répartis, le samedi matin puis de nouveau le dimanche matin par le staff, dans les cagettes selon les choix que les participant.es ont fait lors de leur inscription. Des pommes et des bananes, ainsi qu'un paquet de chips ont été rajoutés à la cagette. Les cagettes ont ensuite soit été livrées soit récupérées directement par les équipes sportives (voir 4.8).

Le repas du samedi soir s'est déroulé sur deux cafétérias, celle du centre omnisports et du *Cora supermarché* Vichy. Une répartition équitable entre les deux cafétérias s'est faite en

fonction du sport dans lequel les participant.es s'étaient inscrit.es. Le menu proposé par les cafétérias se déclinait en une option végétarienne et une option omnivore. Les options véganes ont également été préparées la veille, en même temps que les options véganes pour les paniers repas.

3.6 Hébergement

Le cahier des charges étaient de trouver de quoi héberger 700 personnes, nombre de participant.es que le comité s'était fixé avant de procéder aux inscriptions. Les logements du centre omnisports pouvaient accueillir seulement 256 places, il a donc fallu compléter. Le centre omnisports nous a proposé d'utiliser les dortoirs de l'Ecole des Métiers et du Bâtiment (99 places), situé juste à côté du centre. Enfin, nous avons réservé des hôtels accessibles à pied du centre omnisports : l'*Ibis Budget Vichy* (150 places) et, situés juste à côté, le *Première Classe vichy* (150 places) et le *Campanile Vichy* (96 places). Suite à la baisse d'effectif chez Rennes et Saclay, nous avons pu diminué nos réservations, nous avons pris 123 places à l'*Ibis Budget Vichy* et 30 places au *Campanile Vichy*. Cela nous amène à un total de 654 places, la marge s'explique par le fait qu'il y avait des lits doubles dans la plupart des chambres réservés en hôtel. La répartition des chambres par participant.es n'ayant pas encore été faite, nous avons pris de la marge pour ne forcer personne à partager un lit double s'il ne le souhaitait pas.

Par souci de simplicité et sécurité, nous avons préféré répartir les lieux d'hébergements par école. Les participant.es d'Ulm ont été logés au *Campanile Vichy* et au *Première Classe Vichy*, ceux de Rennes au *Ibis Budget Vichy*, ceux de Lyon au centre omnisports, ceux de Pise à l'EMB et enfin ceux de Saclay ont été répartis entre l'EMB et le centre omnisports.

La réservation des hôtels s'est faite par l'intermédiaire de *Laurent Fidan*. Nous avons nous-mêmes contacté les hôtels qui nous ont fait part de leur devis afin de faire notre choix et une fois notre choix fait, les devis ont été pris au nom de *Vichy Sport*.

3.7 Plan des lieux et déplacements

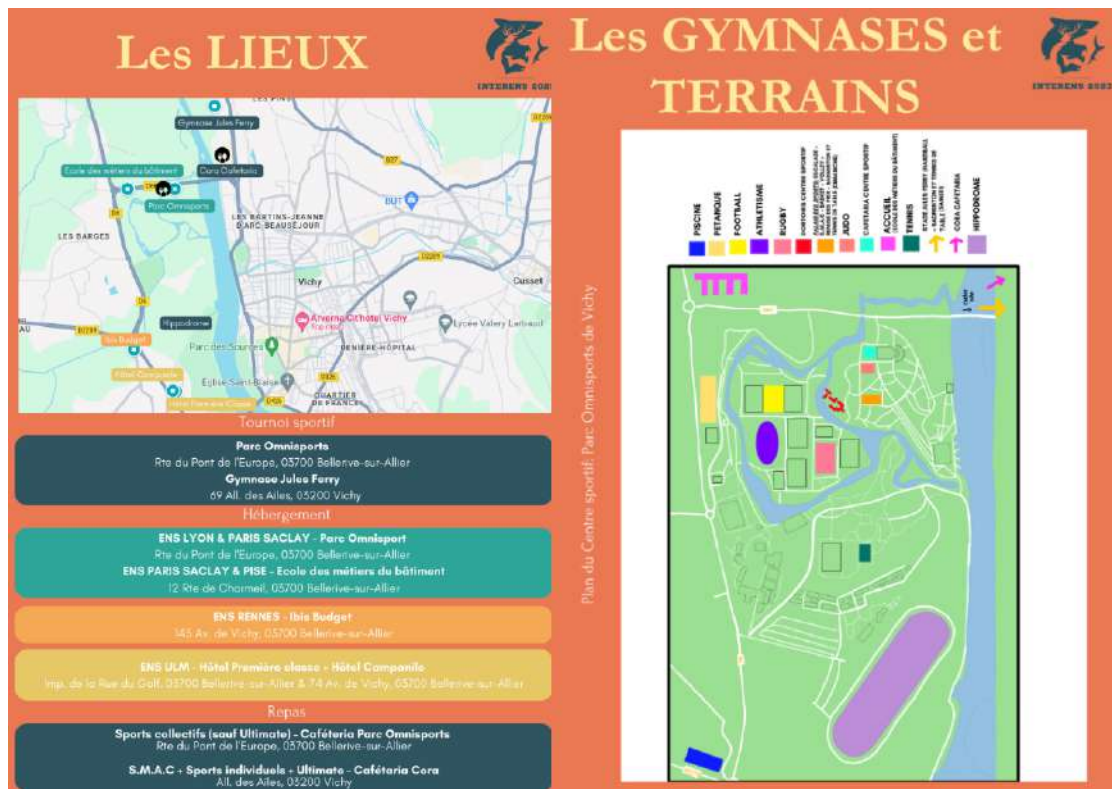
Tous les lieux du week-end étaient accessibles à pied. Certains étaient un peu loin, nous avons envisagé de mettre en place des navettes mais par manque de budget et par la difficulté d'organisation que cela représentait, nous avons abandonné l'idée.

Un autre questionnement que nous avons rencontré était celui du lieu d'accueil. Nous avons besoin d'un lieu pour accueillir les participant.es que ce soit à leur arrivée, pour le petit-déjeuner ou pour qu'ils récupèrent leur panier repas si nécessaire. Il nous fallait avoir un espace couvert, dans le cas où il y aurait des intempéries. Le gymnase de l'école des Métiers et des Bâtiments de Vichy, en rose sur la Figure 6, a servi de lieu d'accueil. Des personnes du staff étaient constamment présent.es là-bas pendant la journée du samedi et la matinée du dimanche.

3.8 Soirée

Une soirée festive s'est toujours organisée pendant le week-end des InterENS sportives. Cela permet aux participant.es de toutes les écoles de se rencontrer et passer un moment de détente ensemble.

Initialement, le lieu trouvé était *Le Moulin de la Chaume*, situé à *Jaligny sur Besbre*. Il s'agit d'un lieu privatisable, prévu pour accueillir des soirées festives. Les autres choix que nous avions étaient soit une discothèque non privatisable, ce qui nous posait problème pour des raisons de sécurité, soit une salle du centre omnisports, ce que nous voulions éviter pour



Plans des différents lieux des InterENS sportives 2023, extrait du *Guides des InterENS sportives 2023*

cette première édition test. En effet, comme il était dur d'anticiper le déroulement du week-end et de la soirée, il nous semblait préférable de séparer le lieu de soirée du lieu des tournois sportifs pour ne pas entacher nos relations avec le centre omnisports, qui, rappelons le, est le seul centre omnisports en France capable d'accueillir des InterENS sportives avec une telle offre sportive, dans le cas d'un débordement pendant la soirée.

Jaligny sur Besbre étant à 45 minutes de voiture, nous avons prévu des navettes pour le transport. Nous avons prévu que toutes partent en même temps, après le repas du soir vers 21h. Pour le retour, nous avons prévu des navettes de retour toutes les heures, de 00h à 4h. Pour anticiper le nombre de navettes de retour par horaires, nous avons demandé aux participant.es de choisir au préalable leur navette de retour, en précisant que ce choix devait être respecté au moment de la soirée. Il nous fallait également gérer le débit de boisson ainsi que la musique, le *Le Moulin de la Chaume* ne proposant pas ces services (il mettait cependant à disposition du matériel son et lumière). Nous avons donc effectué une commande de boissons et de snacks auprès du *PromoCash* de Vichy. Une déclaration de l'événement a été faite auprès de la SACEM et nous nous sommes acquittés des droits de diffusion (nous nous sommes également acquittés de droit de diffusion pour les épreuves de danse lors du week-end).

Cependant, deux semaines avant les InterENS sportives, une tempête a endommagé *Le Moulin de la Chaume*, ne lui permettant plus d'accueillir du public pour des raisons de sécurité. Nous avons alors contacté un maximum de salles pour trouver un plan de repli. Elles étaient toutes soit indisponibles, soit trop petites, soit trop loin ou trop chères. *Laurent Fidan* nous a aidé à trouver une solution de secours à l'*Hippodrome de Vichy*, sur le site du centre omnisports. Celui si se trouve à maximum 30 minutes à pied de tous les hébergements que nous avons réservés. Cela nous a permis d'annuler les navettes, qui représentaient une dépense importante, et donc se permettre de louer l'*Hippodrome de Vichy* qui a mis à notre

disposition un espace extérieur avec un barnum chauffé ainsi qu'un débit de boisson (bière, vin et soft, 4euro le verre) et une baraque à frites (4e la barquette). Notre commande de boissons et snacks à PromoCash était néanmoins déjà validée. Nous avons négocié avec l'hippodrome mais il n'a pas été possible d'utiliser ces achats pour la soirée. Ces achats ont été rachetés par les BDE des quatre écoles. Le nouveau budget, sans navettes, nous permettait d'offrir des consommations aux participant.es, ce que nous avons décidé de faire au vu des prix des consommations. Nous avons offert deux consommations par personne, sous forme de tickets qui étaient donné à l'entrée de la soirée.

Nous avons cependant obtenu l'accord de l'hippodrome pour distribuer de l'eau gratuitement (celle à leur débit de boisson coûtant 4euros sinon), ce qui nous semblait vital pour la bonne tenue de la soirée.

Quant à la musique, nous avons du ramener notre propre matériel son et lumière. Lyon a fourni la grande partie de ce matériel et s'est chargé de son transport grâce à location d'un petit camion. Saclay a également ramené du matériel en bus avec leur participant.es.

3.9 Sécurité et Prévention

Via l'intermédiaire de *Laurent Fidan*, nous avons employé une société de sécurité présente tout au long du week-end. Des agents étaient présents sur chaque installations sportives pendant les tournois (2 agents sur le Palais des Sports, 1 sur les terrains extérieurs, 1 au Gymnase Jules Ferry) et sur chaque hébergements pendant la nuit (de 20h samedi à 8h dimanche). Cette société a également assuré la sécurité lors de la soirée du samedi soir.

Concernant la prévention, nous avons mis en place un numéro d'urgence VSS, disponible tout le week-end. Pendant la soirée, nous avons mis en place un stand de prévention distribuant de l'eau, des bouchons d'oreilles et des préservatifs. Des personnes du staff avaient également pour mission de faire des rondes pour s'assurer que tout le monde allait bien. Un espace safe a aussi été mis en place pour accueillir toute personne ne se sentant pas bien, quelque soit la raison. Enfin, un dispositif prévisionnel de secours, assuré par la *Protection civile*, a été mis en place tout au long de la soirée. Des intervenant.es secouristes de la *Protection Civile* et de la *Croix Rouge* ont également assuré des dispositifs prévisionnel de secours sur chaque site du tournoi sportif (2 intervenant.es au Palais des Sports, 5 intervenant.es sur les terrains extérieurs et un véhicule, 2 intervenant.es et un véhicule au Gymnase Jules Ferry).

4 Déroulement du week-end et retour des participant.es

Dans cette partie nous allons détaillé le déroulé du week-end et les retours que nous avons des participant.es sur le questionnaire de satisfaction (auquel nous avons eu 248 réponses).

4.1 Préparatifs sur place le vendredi

Des membres du comité sont venu.es le vendredi 17 novembre à Vichy pour préparer l'accueil des participant.es (3 de Rennes, 14 de Lyon, 4 de Saclay et 3 d'Ulm).

Nous avons d'abord rencontré *Laurent Fidan* et nos intermédiaires de l'*Hippodrome* de Vichy pour préparer la soirée de samedi soir. Nous avons ensuite fait un tour du centre omnisports, des installations sportives et des hébergements. Une partie du groupe s'est ensuite attelé au déchargement du camion (goodies, boissons et nourriture, ...), amené de Lyon, pendant que le reste a mis en place des affiches donnant les directions des différents lieux sur

tout le site (une autorisation avait été demandée à la gendarmerie qui nous avons dit qu'il n'y avait pas de soucis). Nous avons ensuite fait un point ensemble avant d'aller dormir (au centre omnisports).



La team de l'organisation de Lyon (d'où le rouge) arrivée le vendredi soir au centre omnisports

4.2 Transport

Tous les transports des participant.es se sont faits en bus. 2 bus sont partis de Rennes à 23h, 3 d'Ulm à 00h, 2 de Saclay à 1h30, 3 de Lyon à 5h et 1 de Pise vendredi dans la soirée. Tous les bus sont arrivés entre 7h30 et 8h15 (pour une arrivée prévue à 8h), à l'exception du bus de Pise qui a eu un problème avec son chauffeur et qui est arrivé à 10h.

Les transports se sont bien passés mais certain.es participant.es ont déploré la nuit dans le bus fatigante et aurait préféré arriver le vendredi soir quitte à payer plus cher. C'est une option que nous avons envisagé mais pour une première édition il nous a semblé plus simple d'accueillir les participantes le samedi matin que ce soit pour des raisons économiques (pour avoir un budget à l'équilibre il nous fallait remplir un maximum les places que nous avons accréditées à chaque école, des prix trop élevés auraient pu impacter cela, comme ce qu'il s'est passé pour Saclay) ou des raisons d'organisation. L'option de la privatisation d'un train pourrait être étudiée également.

Les bus ont déposé les participant.es sur le parking du *plan d'eau*, les bus sont restés stationnés là-bas tout le week-end.

4.3 Arrivée des participant.es

Les participant.es ont été accueilli.es par des personnes du staff, arrivées le vendredi soir, qui les ont redirigé.es vers le lieu d'accueil, le gymnase de l'EMB (voir photo droite 8).

Là-bas, le reste du staff arrivé le vendredi a accueilli les participant.es : vérification de l'inscription, distribution des goodies et d'un bracelet attestant de la participation à l'événement. Le bracelet servait aussi à différencier ceux qui avaient demandé un repas végétarien/omnivore pour le samedi soir. Les participant.es pouvaient ensuite aller se servir du café,



Accueil des participant.es à l'EMB le samedi matin et cookies

thé, jus, eau et des collations préparés à l'avance par Lyon (cookies, cake au citron et banana bread avec des options végans, voir photo gauche 8). La plupart des participant.es ont pris leur collation à l'extérieur du gymnase pour libérer de la place. Le gymnase est un peu petit pour accueillir confortablement plus de 600 personnes en cas de pluie. Le créneau affecté à l'arrivée des participantes et la collation était serré pour celles qui devaient se rendre au gymnase Jules Ferry (installation sportive la plus éloignée). Bien que tout le monde ait pu récupérer ses goodies et son bracelet à temps, il ne leur restait que peu de temps pour faire une pause après le long trajet en bus avant de repartir en direction de leur tournoi.

Les participant.es de Pise, arrivés à 10h à cause de leur problème de chauffeur, ont été accueillis directement à la descente de leur bus pour leur permettre d'aller plus rapidement à leur tournoi sportif.

Nous avons eu un léger souci avec le nombre de goodies. Nous avons commandé 100 bananes et 130 gourdes (pour 88 bananes commandées et 119 gourdes). Malheureusement, il nous a manqué 8 bananes. Cela est sûrement dû à des erreurs dans la distribution des goodies le samedi matin de par le nombre de personnes à accueillir dans un créneau horaire assez restreint. Il faut bien faire attention à donner aux participant.es ce qu'ils ont pris lors de leur inscriptions et non leur demander ce qu'ils ont pris car entre les désistements et remplacements et ceux qui ont oublié ce qu'ils ont pris, il peut y avoir des erreurs. Pour cela il faut avoir des listing très précis et assez de personnes pour pouvoir ouvrir plusieurs stands de distribution des bracelets et goodies. Nous soupçonnons également quelques vols (3 bananes ont disparu pendant le week-end alors qu'elles étaient stockées au lieu d'accueil pour être distribuées le dimanche à Pise qui était arrivé en retard le samedi matin).

Certain.es personnes ont laissé leurs affaires au lieu d'accueil pour ne pas les transporter pendant la journée. Le lieu d'accueil fermait à 17h et certain.es ont oublié de venir récupérer leur affaire et le staff a dû les attendre pour leur rendre. Une bagagerie plus efficace et accessible a été demandée par quelques participant.es, cela est une amélioration à envisager.

4.4 Installations et tournois sportifs

En globalité les tournois sportifs se sont bien déroulés. Ils ont tous pu avoir lieu comme prévu, très peu ont été finis en retard. Il y a quelques difficultés au niveau des règlements pendant le week-end. Par manque de responsable sportif, il n'y avait pas de représentant de

l'organisation dans chaque sport. Cela a été un vrai problème car même si les règlements avaient été envoyés à l'avance, il faut absolument quelqu'un dans chaque tournoi pour les faire respecter et prendre des décisions en cas d'imprévus. En effet, certain.es participant.es ne connaissaient malgré tout pas les règlements. Les règlements pourraient être imprimés et affichés dans les gymnases pour aider à leur bon respect. Heureusement, nous avons pu déléguer ce rôle à certain.es de nos ami.es sportif.ves, principalement lyonnais.es, mais il est **impératif** d'avoir quelqu'un prévu à cet effet dans chaque sport. Deux personnes seraient même l'idéal pour qu'une des deux soit disponible pendant que l'autre fait ses épreuves dans le tournoi. Egalement, avoir une personne responsable par sport éviterait aussi les problèmes que nous avons eu pour la rédaction des règlements (voir 2.3.5). Cette personne pourrait aussi être responsable de ramener le matériel sportif nécessaire au bon déroulement de son sport. Nous avons dû gérer la liste de matériel presque en entier, ce qui a entraîné quelques légers oublis, peu impactants mais à éviter pour les prochaines éditions (par exemple il n'y avait pas assez de sifflets). Ce manque de responsables sportifs n'a causé principalement problème qu'aux épreuves de badminton, de chorées et de pompoms. Au badminton, les participant.es ont légèrement changé le format du tournoi, ce que nous avons dû réadapter lors du comptage des points. Aux chorées et aux pompoms il y a eu des imprécisions concernant le règlement et un manque de préparation des juges.



Quelques photos des sportif.ves des InterENS sportives 2023

La diversité de l'offre sportive a été très appréciée, elle a été notée **4,5/5** en moyenne dans le questionnaire de satisfaction. La seule remarque qui a pu ressortir est la frustration des joueur.euses de rugby à jouer du flag rugby et non du rugby plaqué. En effet, par manque de pratiquant.es dans toutes les écoles sauf Saclay, nous avons décidé de mettre en place un tournoi mixte de flag rugby, cela nous semblait le juste milieu entre proposer une épreuve de

rugby et être capable de constituer des équipes dans nos écoles respectives. Ulm, Lyon, Saclay et Rennes ont emmené une équipe mixte.

Plus généralement il est important que les écoles fassent un effort pour amener des équipes dans tous les sports représentés pour rendre les tournois intéressants. L'absence d'équipes de certaines écoles dans des tournois a été déploré par les participant.es (par exemple pas d'équipe d'Ulm au Handball M). Cette absence a parfois entraîné un remaniement du format des tournois, au basket F par exemple des matchs aller-retours ont été proposés (3 équipes, Ulm, Lyon, Rennes), cette alternative a plu. Egalement, il a été très compliqué d'inscrire des équipes en Foot F par manque de participant.es, seul Ulm et Lyon avait des intéressées. Il a alors été décidé de changer la formule et de passer en un tournoi de foot mixte. En plus de leur équipe de Foot M, Lyon et Ulm ont donc pu inscrire une équipe mixte au tournoi de foot, toutes les équipes, foot M et mixtes, se sont affrontés dans un même tournoi. Cependant, par équité, les points des épreuves de foot F pour le trophée S.L.U.R.P. ont été attribués aux équipes mixtes, et ceux du foot M aux équipes M (voir les barèmes dans la charte en annexe A pour le détail de répartition des points). On remarque d'ailleurs dans la répartition des points qu'une école n'amenant pas d'équipe dans un certain sport est automatiquement pénalisée par rapport aux autres puisqu'elle ne gagne pas de points pour le trophée S.L.U.R.P dans ce sport contrairement aux écoles ayant ramenés une équipe. Ce barème incite donc à avoir des équipes dans tous les sports.

Quelques remarques ont été faites concernant la définition de la mixité dans les équipes mixtes des sports collectifs (rugby, foot, ultimate). En effet, nous avons juste imposé d'avoir un membre de chaque genre dans l'équipe, par souci de simplicité, pour constituer l'équipe. Des règles plus précises pourraient être envisagées pour avoir plus de parité même si idéalement les épreuves de rugby et de foot se déclinent en un tournoi masculin ET féminin et non juste un tournoi mixte. Les équipes étaient également mixtes au tennis, tennis de table et badminton mais mieux définies, à savoir 2F et 2G, et des pénalités étaient prévu dans le cas où l'équipe ne respectait pas cela (lors des inscriptions la priorité était de faire une équipe avec 2F et 2G mais cela n'a pas toujours été possible).

Malgré ces petites remarques, le format des tournois ont été appréciés, noté en moyenne 4/5 dans le questionnaire de satisfaction.



Encore des photos de nos sportif.ves

Le temps de jeu lui a été légèrement plus critiqué, noté en moyenne **3,9/5**. Certain.es participant.es auraient apprécié avoir plus de match ou des matchs plus longs. Cela n'était clairement pas possible car nous n'avions pas assez d'installations sportives pour cela. Pour les années prochaines, nous pouvons espérer avoir les installations sportives du CREPS, sur le même site que celle du centre omnisports de Vichy et qui cette année étaient occupées pour la préparation des JOP. Avec plus d'installations nous pourrions proposer des tournois plus longs avec des timings moins serrés. D'autres participant.es ont également dit qu'ils auraient aimé avoir plus de temps pour aller assister à des matchs d'autres sports et/ou avoir plus de temps pour rencontrer les participant.es des autres écoles lors d'activités communes. Il s'agit donc de trouver un juste milieu entre temps de jeu et temps libre pendant le week-end, d'autant plus que beaucoup de fatigue est accumulée par les participant.es. Il est donc important de ne pas négliger le temps libre devant le temps de jeu. Notons cependant que des activités communes ont été proposées lors de cette édition (pétanque, initiation au rugby, ...) mais que peu de personnes s'y sont présentées, sûrement par manque de temps. Le cross a quant à lui été un succès. Cependant vu le nombre de participant.es, il aurait été utile d'avoir plus de staff pour mettre en place le parcours le dimanche et indiquer aux participant.es les directions. Ce manque de staff a entraîné des confusions sur le parcours, il faut bien penser à prévoir plus de monde à l'avenir.

Ce manque de temps est d'ailleurs liés pour certain.es aux distances qu'ils ont du parcourir. Les sportif.ves dont les tournois étaient au gymnase Jules Ferry avaient environ 30 minutes de marche pour aller à ce gymnase. Notamment, les handballeur.ses se sont senti.es à l'écart et auraient aimé pouvoir voir les matchs des autres sports mais cela ne leur était pas possible. Nous pouvons espérer qu'avoir les installations sportives du CREPS résoudra ce problème. Sinon, il faudrait envisager de désynchroniser les finales pour permettre à un plus grand nombre d'y assister.

Concernant les blessures, il y en a eu 10, principalement légères comme des entorses. Seule une des entorses (au poignet) a nécessité un transport à l'hôpital qui a été pris en charge par une ambulance, le retour de l'hôpital a ensuite été géré par l'école du participant concerné. La plupart sont arrivées le samedi. Les participant.es ont été satisfait.es des services des secouristes et plus généralement rassuré.es par leur présence. Pas de problème à signaler non plus du côté de la sécurité, l'entreprise de sécurité nous a dit qu'ils n'avaient jamais eu à intervenir et que tout s'est très bien passé.

L'après-midi du dimanche était réservé aux épreuves de chorées et de pompoms et à la remise de trophée. Les participant.es ont pu y assister dans un grand gymnase avec assez de gradins (voir photo 11) , ce moment commun a été très apprécié. Les timing de ce moment étaient cependant serrés, nous avons dû accélérer la remise des prix pour libérer le gymnase à 16h30 (l'équipe de basket professionnel s'entraînait après). Le calcul du classement du tournoi S.L.U.R.P s'est fait pendant les épreuves de pompoms et chorés, il avait été avancé samedi soir mais reste chronophage (imprécisions ou erreurs avec les résultats, vérifications, problème de classements, ...) . Cela est à anticiper et il faut impérativement avoir quelqu'un qui a le temps de s'y consacrer et n'est pas déjà occupé à gérer d'autres imprévus. Egalement, il faut prévoir le temps de jugement puis de calcul du classement du trophée S.M.A.C. L'organisation du jury n'étaient pas bien rodée cette année et a donc retardé la remise des prix, il aurait fallu plus de préparation pour avoir le classement S.M.A.C à temps. Cela aurait également permis aux organisateur.rices de ne pas avoir à meubler pendant la remise de prix à cause de l'attente des résultats du S.M.A.C. Des améliorations sur la préparation du jury ont été proposé par une des juges qui a fait un document récapitulatif qui se trouve en Annexe F.



Photo de la fin des InterENS sportives 2023 avec tous.les participant.es lors de la remise des prix

4.5 Résultats et trophées

Le tableau 1 présente les performances des différentes écoles dans la compétition S.L.U.R.P.
Le tableau 2 présente les Performances des différentes ENS dans la compétition S.M.A.C.

Performances des différentes écoles dans la compétition S.L.U.R.P. (sportive)

Sport	Lyon	Ulm	Pise	Rennes	Saclay
Volley F	3ème	4ème	-	1er	2ème
Volley M	2ème	4ème	6ème	3ème	1er et 5ème
Foot M	5ème	1er	3ème	2ème	4ème
Foot M/F	2ème	1er	-	-	-
Badminton	1er	4ème	-	2ème	3ème
Basket F	2ème	3ème	-	1er	-
Basket M	3ème	4ème	2ème	5ème	1er
Escalade	4ème	2ème	5ème	3ème	1er
Flag rugby	5ème	4ème	-	1er	2ème et 3ème
Hand F	2ème	1er	-	3ème	4ème
Hand M	2ème	-	-	3ème	1er
Judo	3ème	2ème	5ème	1er	4ème
Natation	2ème	3ème	4ème	1er	-
Tennis	4ème	3ème	-	1er	2ème
Tennis de table	3ème	2ème	-	1er	4ème
Ultimate	1er	4ème	5ème	2ème	3ème
Athlétisme	2ème	3ème	5ème	1er	4ème
Cross	2ème	3ème	5ème	1er	4ème

Performances des différentes ENS dans la compétition S.M.A.C. (artistique)

Performance	Lyon	Ulm	Pise	Rennes	Saclay
Show Pompom/Cheerleading	2ème	1er	-	4ème	3ème
Chorée	3ème	1er	-	2ème	-
Rock 4 temps	2ème	1er	-	3ème	-
Rock 6 temps	2ème	1er	-	-	3ème
Salsa	2ème	1er	-	-	-

Quatre trophées étaient en jeu (voir photo 12). Les résultats finaux sont :

- Le trophée S.L.U.R.P. a été remporté par l'ENS de Rennes (avec 246 pts, Lyon en deuxième avec 157 pts, Saclay et Ulm ex-aequo en troisièmes avec 126 pts et enfin Pise avec 25 pts)
- Le trophée S.M.A.C. a été remporté par l'ENS Ulm (avec 105 pts, devant Lyon avec 47 pts puis Rennes avec 23 pts et Saclay avec 12 pts, Pise n'a pas participé aux épreuves du trophée S.M.A.C)
- Le trophée de l'ambiance a été remporté par l'ENS de Lyon
- Le trophée du fair-play a été remporté par l'ENS de Pise

Le trophée de l'ambiance a été attribué en fonction du vote des participant.es qui devaient choisir l'école qui a apporté la meilleure ambiance (iels ne pouvaient pas choisir leur propre école). Ce vote s'est fait en ligne pendant la remise des prix. Le code de ce vote a été fait par [Manon Denis](#).

Le trophée du fair-play a été attribué après concertation au sein du comité.



Photo des trophées de l'édition 2023 des InterENS sportives, de gauche à droite : SLURP, SMAC et ambiance

Avant, les trophées RCUL (ancienne version du SLURP) et SMAC se passaient de gagnant.es en gagnant.es. Une plaque sur les trophées servait à inscrire le nom de l'école gagnante chaque année. Le nom du trophée sportif ayant changé, nous avons pris la décision cette année de refaire entièrement les trophées. Nous invitons les prochains comité à garder ce fonctionnement de trophée avec une plaque commémorative qui se passe d'année en année avec les nouveaux trophées. Par ailleurs, pour respecter l'esprit des InterENS sportives seuls

les trophées SLURP et SMAC sont " obligatoires ". Le reste des trophées peut être choisi par chaque comité et changer en fonction de leur inspiration au cours des éditions.

4.6 Photos et vidéos

Chaque école a amené un appareil photo et des volontaires ont pris des photos pendant le week-end. Les représentations du dimanche après-midi ont été captées en vidéo. La plus grande partie des photos du week-end a été assurée par un staff d'Ulm qui était là à cet effet. Cette charge est importante et le tri des photos ensuite l'est d'autant plus. Il faut s'assurer que cette tâche soit bien assurée et si possible répartie au maximum.

4.7 Hébergement

La qualité des hébergements a été très satisfaisante, notée **4,2/5** en moyenne. Cependant certains points sont à améliorer. Premièrement, les hôtels Campanile et Première Classe sont assez loin des lieux de vie notamment de la cafétéria Cora (1h de marche). Il faut trouver des solutions pour résoudre ce problème de distance qui a été embêtant pour les participant.es logé.es là-bas, des navettes sont à envisager. Une solution radicale pourrait être d'utiliser les hébergements du CREPS, indisponibles cette année pour préparation au JOP. S'ils sont disponibles il nous permettrait de loger plus de monde plus proche, notamment ne pas avoir besoin du Campanile et du Première Classe (pour une édition à 700 personnes). De plus, Ulm a eu quelques problèmes avec le Campanile qui n'a finalement pas proposé la double pension à leurs chauffeurs de bus malgré la réservation.

Il faut également bien communiquer aux participant.es comment iels récupèrent leur clefs de chambre. Un quiproquo entre les participant.es d'Ulm et leur BDS a retardé la récupération de leur chambre par certain.es participant.es.

4.8 Restauration

Les paniers repas du midi ont été apprécié, notés **4,3/5** en moyenne. Le samedi midi les paniers repas ont été livré.s pour tous.tes les sportif.ves ayant tournoi le matin. Les autres ont pu venir les récupérer au gymnase de l'EMB. La récupération des paniers repas a été notée **4,1/5** en moyenne. Les paniers repas étaient répartis dans des cagettes par équipe par sport (par exemple une cagette pour le Handball F de Saclay, etc). La livraison s'est faite à deux voitures, une pour le gymnase Jules Ferry, une pour le reste. Celle pour le reste était une 7 places et toute la plage arrière était remplie par les cagettes. La livraison a été compliquée car il y avait beaucoup de cagettes et peu de bras pour les porter mais s'est faite à temps et a été appréciée car cela a économisé du temps aux participant.es. Il faudrait envisager de consacrer plus de voitures à la livraison par souci de facilité. Il faut bien penser à rappeler aux gens qu'il ne faut pas manger dans les gymnases dans le cas où les paniers repas sont livrés juste avant la fin des tournois. Il a aussi fallu livrer des sandwichs aux secouristes. Le dimanche midi, ils ont été récupérés directement par les équipes au théâtre de Verdure, juste à côté du palais des sports où a eu lieu la remise des prix et les épreuves pompoms et chorées. La météo a été clémente avec nous et les gens ont pu manger dehors. La gestion des paniers repas peut s'avérer plus compliquée en cas de grosses intempéries. Notre option de secours étaient le gymnase de l'EMB si nous avions eu besoin d'offrir un lieu couvert aux participant.es pour manger mais cela aurait clairement entraîné des retards sur le reste de la journée. Egalement, certaines personnes ne se rappelaient plus de leur choix de sandwich (fait à l'inscription), il faudrait laisser dans la cagette la liste des choix pour faciliter la répartition des sandwichs dans l'équipe. Enfin, il faut bien s'appliquer à récupérer les cagettes pour d'une part en avoir assez le dimanche et pour ne pas perdre trop d'argent (prêtées sur caution de quelques euros par le PromoCash de Lyon).

Le repas du samedi soir a été apprécié, noté **4,3/5** en moyenne. Certain.es ne sont pas allés prendre leur repas car trop loin (les participant.es S.M.A.C. d’Ulm, logé.es le plus loin) et sont allé.es au Mcdo à côté de leur logement à la place. Cela a engendré du gaspillage (le nombre précis de repas en fonction du régime alimentaire, différenciable grâce au bracelet distribué à chaque participant.e à l’arrivée, avait été commandé aux deux cafétérias, en demandant de prendre une légère marge). Il y a eu un problème également avec la cafétéria CORA qui n’autorisait pas les oeufs en entrée et les fromage en dessert aux végétariens alors que la différence de régime n’avait été demandé que la viande dans le plat, remplacé par des protéines végétales, il faut faire attention à cela avec CORA. De plus CORA nous avait demandé des étudiant.es (nous nous étions accordés sur 3 par heure) pour les aider au service mais finalement une fois sur place ces étudiant.es n’avaient rien à faire. Le CREPS possède une cafétéria, l’avoir nous permettrait de réduire les distances pour les participant.es.

Le petit déjeuner du dimanche matin a été noté **4,2/5** en moyenne. La seule amélioration qui a été soulignée est de laisser le créneau du petit déjeuner ouvert plus longtemps. Cette édition il était disponible de 8h à 9h, faisant que ceux qui n’avaient pas tourné à 9h ont préféré dormir que venir chercher leur petit déjeuner. Les horaires de restauration en globalité ont été validés, noté **4/5** en moyenne.

4.9 Soirée

La soirée s’est déroulée de 22h à 4h à l’*Hippodrome de Vichy*. 85% des personnes ayant répondu au question de satisfaction sont allées à la soirée. Elle a globalement plu, notée **3,8/5** en moyenne. Certains points ont été critiqués, comme l’absence de choix et le prix des consommations, qui ont été notés **3/5** en moyenne. Cependant il faut souligner que la plupart des personnes ont fait un *before* et donc n’étaient pas dérangées par l’absence de choix et le prix des consommations à l’hippodrome. D’autant plus qu’il restait un certain nombre de tickets de consommations offertes (2 par personnes, distribués à l’entrée) de par les personnes n’étant pas venues et celles qui n’ont pas utilisées leur deux tickets (70%). Ces tickets ont pu être redistribués pendant la soirée. Le débit de boisson de l’hippodrome n’a donc pas semblé être un problème majeur malgré le manque de choix et les prix élevés. Ne pas gérer le débit de boisson permet en plus de grandement décharger l’organisation en terme de responsabilités et de tâches, ce qui, sur un week-end comme celui-là, a été vraiment un soulagement. Bien qu’initialement nous aurions aimé gérer le bar, avec du recul cette solution est préférable.

Ces *before*s ont pourtant été clivants. La plupart des participant.es de Lyon et de Saclay, logé.es proches géographiquement, s’y sont mélangé.es et ont pu se rencontrer. Cependant, les participant.es de Rennes sont allé.es directement à la soirée à 22h et se sont un peu retrouvé.es seul.es jusqu’à ce que la grande majorité des lyonnais.es et saclaysien.nes arrivent vers 23h/00h. Cela a été un reproche fait dans le questionnaire. Quelques idées ont été proposées pour inciter les gens à venir plus tôt comme des concerts, des shows pompoms ou des initiations à la danse. Malgré tout les horaires ont été grandement appréciés, notés **4,2/5** en moyenne, et ont permis à tout le monde d’y trouver son compte, ceux qui voulaient rentrer tôt ont quand même pu profiter de la soirée et ceux qui attendaient grandement la soirée des InterENS sportives ont été ravi.es.

Le lieu a été très apprécié pour sa proximité, c’était très pratique et agréable pour les participant.es de pouvoir venir puis rentrer quand bon leur semble. En terme d’organisation cela a été également une aubaine car nous n’avons pas eu à gérer des navettes qui, on le savait, aurait été un point délicat. Cependant il y a des améliorations à faire. Il s’agissait d’un barnum chauffé et d’une cour couverte mais comme le lieu n’était pas entièrement fermé, certain.es participant.es ont eu froid et auraient préféré une salle intérieure. D’un autre côté

cette ouverture a permis à, d'autres de pouvoir participer à la soirée sans forcément être sur la piste de danse mais plutôt à côté à discuter. Il a néanmoins été souligné qu'il manquait des chaises et des bancs dans ce but là, qui sont à prévoir les prochaines fois. Concernant le froid, si la salle de soirée reste l'hippodrome, il faudrait plus insister auprès des participant.es sur le fait de prendre des vêtements chauds. Pour ces raisons le lieu a été noté **3,6/5** en moyenne, ce qui reste correct mais à améliorer.

L'efficacité de l'entrée et le temps d'attente a également été critiqué par certain.es. Il faudra penser à prendre plusieurs ordinateurs pour vérifier les entrées si besoin. Cela était nécessaire ici pour la distribution des tickets de consommations offerts et des bracelets d'entrée, toute sortie étant définitive, consigne qui avait été imposée par l'hippodrome. Par ailleurs, des membres du staff étaient présentes pour contrôler que personne ne parte seul.e ou mal accompagné.e.

Enfin la musique a globalement été apprécié, notée **3,8/5** en moyenne. Nous avons essayé de répartir les créneaux de DJ entre les écoles de façon la plus équitable possible, de même pour les styles musicaux, il y en a eu pour tous les goûts. Cependant quelques musiques se sont répétées à cause d'un manque de communication entre les DJ des différentes écoles. Egalement la musique a été jugée trop forte par quelques personnes en fin de soirée, les bouchons d'oreille disponibles en libre service au stand de prévention se sont alors avérés utiles et leur présence a été très appréciée par les participant.es.

Du côté de l'organisation, cela s'est plutôt bien déroulé au vu de la situation de dernière minute. L'installation et le rangement du matériel son et lumière, qui n'étaient pas prévus à la base puisque nous devons louer le matériel à la salle initialement prévue, s'est faite dans les temps grâce à une poignée de personnes, principalement de Saclay et de Lyon (qui avaient ramené le matériel). Il y a eu quelques casses mineures mais aucun problème majeur sur le matériel n'est à déclarer. Il faut cependant permettre de synchroniser l'organisation technique (son/lumière) de l'organisation générale (sécurité, prévention, entrée, etc). Ici, quelques personnes indépendantes du comité se sont chargées de l'organisation technique au dernier moment pour s'adapter au changement de salle (et on les en remercie grandement). Elles auraient aimé pouvoir donner plus de consignes à la sécurité et aux participant.es (éloigner les participant.es du *djbooth* par exemple

L'agence de sécurité n'a eu aucun problème à déclarer, au contraire elle était très satisfaite du comportement des participant.es et du déroulement de la soirée. Les secouristes ont eu à prendre en charge une personne en état d'ébriété avancée à l'entrée de la soirée vers 00h. Cette personne a ensuite été ramenée en fin de soirée par les secouristes à son hôtel après que l'école dont elle est issue ait insisté pour qu'ils le fassent, ce qui ne semblait pas adapté comme réaction de la part de la *Protection Civile*. Une petite dizaine de personnes ont été prises en charge à l'espace safe pour un excès d'alcool. Ce sont les seules personnes à avoir été prise en charge à l'espace safe, il n'y a eu aucun signalement de violence (VSS, discriminatoires, verbales, physiques, ...). La plupart a pu reprendre la soirée. 2 ont dû être raccompagné.es en fin de soirée. Des membres du staff ont effectué des rondes à la fin de la soirée dans l'hippodrome (accompagné.es par des agents de la sécurité) et sur les chemins de retour aux hébergements.

L'espace safe reste améliorable. L'hippodrome, pour des souci d'organisation, ne pouvait nous n'ouvrir qu'un lieu pour l'espace safe, le même que pour le DPS. Nous avons séparé les deux espaces par des paravents. Ce lieu est également fait de grandes baies vitrées, que nous avons essayées de couvrir avec des draps et paravents, et ne permet donc pas une intimité optimale. Le reste des dispositifs de prévention se sont très bien déroulés, le stand eau et bouchons d'oreilles a notamment été bien venu. La prévention à la soirée dans sa globalité à été notée

4/5 en moyenne.

4.10 Prévention et sécurité

Rien n'est à signaler du côté de la sécurité. Comme mentionné plus haut, que ce soit pendant les tournois ou pendant la soirée, la société de sécurité n'a eu aucun problème avec les participant.es et tout s'est bien passé de notre côté et du leur.

Du côté de la prévention, elle s'est bien mise en place. La prévention contre les VSS, discriminations et violence a été jugée suffisante par 85% des participant.es (l'accès à cette section du questionnaire n'étaient pas obligatoire, 120 des 248 personnes du questionnaire y ont répondu). Un effort est toujours à faire sur les communications à ce sujet mais nos dispositifs (numéro urgence, espace safe,...) ont été appréciés mais il faut continuer de leur donner une grande visibilité. Aucune violence physique n'a été signalée dans le questionnaire. 3 signalements de violence verbale ont été faits sur le questionnaire, tout 3 à propos de remarques sexistes et injurieux de supporters. Aucun signalement de VSS n'a été fait dans le questionnaire ou sur la ligne d'urgence, restée ouverte après l'évènement dans ce but. 2 personnes dans le questionnaire indique avoir été témoin de VSS au cours du week-end à propos d'un participant insistant pendant la soirée.

4.11 Communication

La communication a été plutôt réussite. Les informations pratiques et importantes sur le déroulement du week-end sportif et les tournois sportifs (planning des matchs entre autres) ont été regroupées dans le guide des participant.es (voir C). Les règlements ont également été tous regroupés dans un même document. Ces deux documents ont été envoyés par mail et étaient accessibles via instagram et notre site internet.

Plus généralement, avant l'évènement les informations ont été donné.es de deux façons, par les écoles pour leurs participant.es respectif.ves (via une liste de diffusion par mail pour l'école de Lyon par exemple) et sur l'*instagram* commun des InterENS sportives. Pendant le week-end des compléments d'informations de dernière minute ont été donnés seulement sur *instagram* par simplicité et manque de temps.

Certain.es participant.es rapportent avoir manqué d'informations mais la plupart de ces informations avait été donnée dans le guide des participant.es. Celui-ci a été lu par 80% des participant.es, ce qui reste à améliorer. 79% ont consulté l'*instagram* pendant le week-end. D'autres auraient aimé un autre moyen de communication. L'accès aux informations a tout de même été noté 4/5 en moyenne, ce qui reste très satisfaisant.

Pour pallier à ces problèmes les informations doivent être transmises le plus tôt possible et il faut un vrai pôle communication qui a le temps de vraiment se consacrer à cela. Cette année ce n'était pas le cas et les informations (règlements et guide) ont été transmises assez tard, approximativement une semaine avant l'évènement, par manque de temps des personnes investies pour rédiger et mettre en forme les documents de communication. Cela reste quand même tout à fait raisonnable mais le plus tôt seront près ces documents, le plus simplement la communication se déroulera. Egalement, le comité étant assez surchargé, des petits détails techniques n'avaient pas été entièrement anticipés et nous avons dû préciser des informations pendant le week-end via *instagram*. Plus d'anticipation est donc souhaitable.

Un autre point qui peut être améliorer est la façon dont sont transmises les informations. Cette année les infos ont été transmises par les quatre écoles à leurs participant.es respectifs. Il est donc arrivé que des informations se contredisent à cause de la difficulté de communication

entre les organisateur.rices des différentes écoles. Toutes les écoles n'étaient pas investies et donc averties au même point ce qui a causé des inégalités dans l'accès aux informations entre les participant.es. Il est crucial d'avoir une seule entité (le pôle communication) qui transmet les informations pour éviter ce genre de problème, quelque soit le moyen de communication.

Une façon facile d'aider à la communication est également de ne pas hésiter à faire beaucoup de rappel et d'insister sur certains points. Notamment, nous avions pour but de faire une grosse campagne d'affichage sur les règlements et les plannings (sportifs et du week-end) dans les lieux de vie du week-end mais par manque de temps nous n'avons pas pu. Notamment il aurait été utile d'imprimer les règlements sportifs et le déroulé des tournois et les rendre disponible sous format papier dans les gymnases. Ces informations étaient disponibles dans nos communications et sur le site mais il est clair que tous.tes ne les lisent pas, d'où l'intérêt des formats papiers dans les lieux de vie du week-end.

Un dernier point auquel il faut faire attention est de trouver un.e intermédiaire/traducteur.rice privilégié à Pise pour aider la communication avec cette école invitée qui a encore plus de difficultés à avoir accès aux informations que les participant.es des autres écoles. Cependant les participant.es de Pise ont été très peu exigeant.es et très respectueux.ses de l'organisation, aucun problème n'a été rencontré avec elleux.

4.12 Avis global

Dans sa globalité le week-end a été une franche réussite. Aucun problème majeur n'est à signaler et le cahier des charges a été respecté. Des améliorations mineures restent à faire, comme notamment trouver une solution pour les problèmes de distances entre les lieux de vie du week-end mais ce problème ne devrait pas se représenter si on peut avoir accès aux infrastructures du CREPS de Vichy.

Dans le questionnaire de satisfaction, l'évènement a été noté en moyenne **4,7/5**. L'ambiance a obtenu la même note. Sur leur envie de revenir, les participant.es ont mis en moyenne la note de **4,6/5**. Cela nous confirme dans l'importance de ce week-end dans la vie étudiante des ENS. Il s'agit d'un évènement plus que apprécié, cohésif et permettant aux participant.es de se créer de beaux souvenirs ensemble autour du sport. Les participant.es ont exprimé énormément de gratitude et de bonheur vis-à-vis de la reprise de l'évènement et remercient très chaleureusement le comité et le staff pour tout leur investissement et leurs sacrifices pour permettre la reprise des InterENS sportives.

4.13 Staff

Le staff pendant le week-end a été constitué principalement de membres du comité et de quelques petites mains (participant.es du week-end ayant pris bénévolement quelques perms pour soulager le comité). Un planning de permanences a été mis en place (sur permit, site utilisée par les associations de l'ENS de Lyon et exceptionnellement partagé avec les autres écoles) pour permettre la répartition des tâches. Les permanences ont principalement été remplies et tenues malgré quelques désistements non signalés, notamment le dimanche, qui ont du être comblés par des membres de l'organisation déjà bien sollicité.es et fatigué.es. La répartition des permanences est à l'image du reste de l'organisation, Lyon a occupé près de 2/3 des permanences lors du week-end. On souligne cependant que toutes les petites mains ont été d'une grande aide et toujours de bonne volonté, la main d'oeuvre n'est clairement pas un problème et il est facile de solliciter les gens pour des tâches simples mais il faut assez de personnes responsables de l'organisation pour les orienter et les diriger et c'est ce qui a manqué cette année.

Les mêmes inégalités qu'il y a pu avoir lors de l'organisation se sont retrouvés dans le staffing pendant le week-end. Une poignée de personnes du comité, a du endossé de grandes charges de travail et s'est consacré uniquement au staffing et bon déroulement du week-end lorsque d'autres membres, bien que ponctuellement là pour donner un coup de main, n'étaient pas disponibles, voire joignables, pour superviser le bon déroulement du week-end et gérer les aléas d'organisation car occupé.es à participer à des épreuves sportives. Les membres de l'organisation doivent à l'avenir impérativement se consacrer en priorité à la supervision du staffing. Cela provient du fait que les membres du comité se sont principalement inscrit.es à l'évènement en tant que sportif.ve d'une équipe et quand bien même il est viable de cumuler staff et participation à quelques matchs, il n'est pas possible de passer le week-end à faire du sport en tant qu'organisateur.rice. Il faut donc rajouter des places réservées uniquement pour le staff dans la répartition des places par écoles (voir 3.2) pour que les membres du comité (ou du moins une majorité) viennent en tant que staff, et aille rejoindre une équipe de sport ponctuellement si iels ont le temps ou participent à une épreuve qui ne dure qu'une demi-journée par exemple. De plus, comme la plupart de l'organisation en amont du week-end n'était gérée et connue que par quelques personnes du comité, malgré des briefings, ces personnes ont endossé beaucoup, voire trop, de responsabilités pendant le week-end. En ce sens, il est indispensable que les pôles du comité fonctionnent bien et de façon autonome pour soulager un maximum le bureau restreint du comité que ce soit en amont ou pendant le week-end.

5 Préconisations pour les prochaines éditions et la pérennisation de l'évènement

Dans cette dernière section nous résumons nos recommandations et propositions d'amélioration, parfois évoquées plus haut, pour les prochaines éditions des InterENS sportives.

5.1 Parc omnisports de Vichy et Vichy Sport

Comme on a pu le mentionné, le format de la délocalisation des InterENS sportives est un format qui a très bien fonctionné, respecte le cahier des charges des InterENS sportives et qui est renouvelable. Les échanges avec *Vichy Sport* et leur intermédiaire, *Laurent Fidan* se sont très bien passés et nous recommandons vivement de continuer à leur faire confiance pour l'organisation des prochaines InterENS sportives.

La relocalisation de l'évènement sur campus quant à elle ne semble pas viable même si potentiellement envisageable. En plus des grosses réserves émises par les administrations sur l'accueil sur campus en terme de responsabilités, factuellement un des plus gros problèmes auxquels on se confronte est la difficulté à trouver des infrastructures sportives pouvant accueillir l'évènement, notamment à Ulm. De plus cette édition à Vichy semble avoir satisfait le plus grand nombre dont les administrations des écoles. Ainsi seul le coût de cette délocalisation reste un point négatif.

Cette année, seul le centre omnisports était à notre disposition pour le week-end. Les infrastructures du CREPS, sur le même site, étaient indisponibles en raison de la préparation aux Jeux Olympiques de 2024. Cependant celles-ci pourraient être utilisées les prochaines éditions et résoudraient les problèmes rencontrés cette année. Cela permettrait en effet de réduire les distances entre les lieux de vie (cafétéria, dortoirs, gymnases) du week-end et donc d'avoir un planning moins chargé, d'augmenter les temps de jeu dans chaque tournoi grâce à de plus nombreuses installations sportives, de réunir les sportif.ves sur un même site et donc leur permettre d'aller s'encourager entre équipes plus facilement,... De plus, les infrastructures du

CREPS sont déjà utilisées chaque année par le BDS de Saclay pour leur week-end de cohésion des équipes sportives. Nous invitons donc les prochains comités à demander d'utiliser les infrastructures du CREPS pour les InterENS sportives.

Enfin en terme d'installations, nous invitons le comité à essayer de trouver un endroit plus grand que l'EMB pour accueillir les participant.es. Il est suffisant s'il ne pleut pas mais en cas d'intempéries il faut un espace assez grand pour accueillir tout le monde notamment au moment des repas du matin et du midi. Nous avons essayé d'obtenir un lieu de *Vichy Sport* (le Palais du Lac par exemple) mais la direction ne souhaitait pas accueillir de la nourriture de l'extérieur au sein de leur locaux pour ne pas prendre de responsabilité dans le cas où il y avait un problème avec la nourriture car elle ne pouvait pas attester du bon respect de la chaîne de froid. Il reste cependant possible de réouvrir la discussion avec eux et de trouver des façons de gérer et distribuer la nourriture qui conviendraient à *Vichy Sport*. Un barnum est une autre solution envisageable, pour laquelle nous n'avions pas opté cette année car ayant très peu de visibilité sur le budget réel de l'évènement nous avons essayé de réduire les dépenses au maximum (le devis pour un barnum assez grand était de plus de 3000euros, il était proposé par *Vox Populi*, prestataire, dont Laurent a le contact, qui nous a fourni les percolateurs pour le café/thé des petits-déjeuners). Maintenant que le travail a été défriché pour les années suivantes, les prochains comités auront plus de visibilité sur le budget et peuvent se permettre d'envisager un barnum.

5.2 Diverses améliorations

5.2.1 Hébergement

Cette année, les participant.es d'Ulm logé.es au *Première Classe* de Vichy avaient jusqu'à une heure de trajet pour se rendre à la cafétéria qui leur était attribué comme évoqué en 4.7. Ce système a révélé être inconfortable donc nous conseillons à la prochaine équipe de ne pas se servir de cet hôtel ou d'envisager des navettes pour ces participant.es. De même pour les déplacements jusqu'au gymnase Jules Ferry s'il est encore utilisé. Ces points sont à étudier en fonction de la disponibilité des infrastructures du CREPS.

Un point à réfléchir également est un système de bagagerie. Beaucoup de participant.es auraient aimé poser leurs affaires avant la récupération des chambres à 17h30 le samedi.

5.2.2 Arrivée le vendredi soir

De nombreux participant.es ont dit préférer payer plus cher et pouvoir être sur les lieux dès le vendredi soir. La nuit dans les bus est en effet fatigante, ce qui n'est pas l'idéal pour un week-end de tournois sportifs. Egalement, le temps d'accueil du samedi matin était très serré cette année. Après leur nuit dans le bus, tous.les participant.es sont arrivé.es pile à temps pour valider leur arrivée, récupérer leur petit déjeuner et partir pour leur tournoi directement, iels auraient aimé avoir plus de temps. Arriver le vendredi permettrait donc d'avoir plus de temps et de marge sur le planning du week-end et éviter aux participant.es d'avoir une bonne nuit avant les tournois sportifs.

Cela permettrait aussi de résoudre le problème de bagagerie.

Il sera donc au prochain comité d'envisager la possibilité d'arriver le vendredi soir que ce soit une option tout en conservant l'arrivée le samedi (en fonction des coûts et par exemple pour les lyonnais.es qui n'ont que 2h de trajet), soit en tant que seule possibilité ou alors conserver l'arrivée le samedi.

5.2.3 Soirée

Plusieurs possibilités sont à étudier pour la soirée du samedi soir mais nous recommandons vivement de choisir une salle proche de Vichy. Les participant.es ont beaucoup aimé pouvoir se rendre à pied à la soirée. De plus les navettes représentent une dépense colossale. Si le prochain comité souhaite tout de même choisir un lieu de soirée nécessitant des navettes, nous déconseillons de passer la compagnie que nous devons utiliser cette année avec qui nous avons eu des désaccords.

L'hippodrome reste donc une possibilité tout à fait viable. Les timings de dernière minute ne nous ont pas permis d'optimiser l'organisation de la soirée à l'hippodrome, elle était sans aucun doute améliorable mais avec plus de préparation le format peut vraiment bien se perfectionner et plaire encore plus. Il est aussi envisageable d'utiliser une salle du centre omnisports (par exemple le Palais du Lac qui pourrait être utilisable d'après Laurent). Cependant pour ces deux lieux il faut veiller à faire très attention au bon déroulement de la soirée car ils sont gérés par *Vichy Sport* et de bonnes relations avec *Vichy Sport* sont vitales pour continuer à organiser les InterENS sportives dans leurs infrastructures. Concernant le débit de boisson dans ces deux lieux, nous ne pourrions pas en ouvrir un nous-même. Comme cela a pu être évoqué plus haut, même s'il est agréable de pouvoir gérer le débit de boisson et donc offrir des prix bien plus raisonnables que ceux qu'il y a pu avoir à la soirée à l'hippodrome en 2023 par exemple, cela est une énorme charge pour l'organisation. Se déléguer de cette charge est un vrai avantage à ne pas sous estimer pour l'organisation et le comité. Nous invitons en effet le prochain comité à ne pas gérer le débit de boisson.

Aux alentours du parc omnisports, le Palais des Congrès pourrait être une option mais nous n'avons pas d'info sur les modalités, si ce n'est que les prix de location sont très élevés. Enfin, l'Espace Monzière, une salle à louer, à 15min de voiture de Vichy pourrait également être une solution mais n'était pas disponible à notre date en 2023.

5.3 Staff

Au risque d'être redondant, nous insistons sur l'importance de ne pas cumuler des postes à hautes responsabilités. Il n'est pas viable de cumuler des gros postes au sein du comité et du BDS/AS, ni de cumuler des postes au sein des différents pôles. Cela entraîne du surmenage. Le pôle présidence doit pouvoir compter sur des personnes actives au sein de chaque pôle pour pouvoir se permettre de s'occuper du pilotage et de la gestion globale de l'organisation. Il ne faut vraiment pas négliger l'importance de chacun des pôles, chacun a son lot de charge mentale et de travail. Plus les rôles sont répartis, mieux l'organisation s'en portera, que ce soit en amont ou pendant le week-end. Sinon on se retrouve dans la situation de cette année où les membres qui ont déjà des hautes responsabilités se retrouvent à devoir gérer également les autres pôles qui ont été délaissés par les autres membres se reposant trop sur les personnes actives du comité. Cette concentration du pouvoir et des responsabilités n'est ni saine ni efficace. Il faut que les pôles puissent fonctionner de façon autonome, tout en communiquant avec le reste du comité.

Afin d'éviter les cumuls BDS/comité InterENS nous invitons également le comité à se constituer de personnes de toutes années scolaires, pas seulement de L3 comme cela peut se faire pour les bureaux des autres associations. Cela permettra au comité de gagner en expérience associative, et d'avoir des personnes qui sont beaucoup plus libres que ne peuvent l'être les L3 devenu.es M1 qui commencent leur mandat dans le BDE et/ou AS/BDS.

Cette année, si on omet le problème de cumul de postes entre les pôles, les pôles ont plutôt bien fonctionné à l'exception du pôle sport et du pôle S.M.A.C. Ces pôles sont en effet assez

particuliers dans leur fonctionnement. Ils nécessitent des personnes actives au sein du comité pour gérer le planning global des tournois sportifs, pour mettre en forme les règlements pour les communiquer aux participant.es,... mais ils nécessitent également au moins une personne responsable par sport. En effet, il n'est pas viable que le pôle sport écrive à lui seul tous les règlements, et gère l'organisation interne à chaque tournoi. Il y a trop de sports présents aux InterENS sportives pour que cela soit faisable. Il est indispensable qu'il y ait une personne responsable par sport pour écrire le règlement de son sport, les modalités de tournoi et préparer le matériel en amont du week-end ainsi que coordonner le bon déroulement du tournoi pendant le week-end. Ces personnes devront donc être sur place pendant leur tournoi, notamment pour gérer les aléas du tournoi, faire respecter le règlement et communiquer les résultats au comité et ne pourront pas aider ailleurs. Des personnes ayant déjà des responsabilités au sein du comité ne sont donc pas forcément la meilleure option car possiblement sollicitées ailleurs pendant le week-end. Ces responsables sports peuvent fonctionner assez indépendamment du comité et laisser la gestion globale du week-end sportif aux membres du pôle sport/SMAC du comité. Par ailleurs, les membres du pôle sport/SMAC devront faire le relais entre les responsables sports et le comité et coordonner tout le monde. La communication entre les responsables sports et le comité est vitale pour que tout le monde avance dans la même direction et ne prenne pas de décision qui nuirait à l'organisation déjà mise en place comme cela a pu être le cas cette année avec les organisateur.rices du tournoi S.M.A.C. qui a fonctionné entièrement de son côté sans interagir avec le comité. Ce fonctionnement s'apparente à ce qui se fait déjà au sein des BDS/AS avec les responsables sports et le bureau restreint. Enfin même si l'organisation est rotative pour les prochaines éditions, il ne faut pas hésiter à solliciter les autres écoles s'il manque un.e responsable dans un sport. Cela augmentera les chances de trouver au moins un responsable par sport.

Si le comité organisateur doit être nombreux afin de couvrir le travail demandé dans chaque pôle présenté en 2.2, le nombre de personnes présentes pour staffer lors du week-end doit être d'autant plus. Il est important que le staff soit majoritairement présent dès le vendredi afin de repérer les lieux, récupérer les courses, mettre en place l'affichage, rencontrer Laurent, baliser le chemin du cross, etc. Il a été difficile cette année à ceux qui sont arrivé.es le samedi matin avec les bus des participant.es de se retrouver dans l'organisation sans avoir été présent.es aux briefings du vendredi. Nous conseillons ainsi de laisser la charge des bus aux petites mains et que tous.les les organisateurs soient au maximum présents dès la journée du vendredi.

5.4 Organisation rotative

Comme évoqué en 2.4, l'organisation commune cette année a finalement majoritairement été réalisée par l'ENS de Lyon. Cette inéquité dans la répartition des tâches ainsi que la difficulté de communiquer à quatre écoles a entraîné un surmenage de la part de certain.es membres du comité qui devaient à la fois gérer l'organisation et en plus de cela mettre à jour les autres écoles et souvent les relancer ce qui ralentissait grandement les prises de décisions. Il est bien plus facile d'avancer au même rythme, de recruter du monde si besoin et de déléguer, d'expliquer et de communiquer au sein d'une même école. Le comité des InterENS sportives avait beau être sur le papier une seule entité, dans les faits il fonctionnait à 4 allures selon les écoles. Plus largement, au delà de l'organisation interne, ces différences d'implication dans le comité selon l'école a aussi compliqué la communication auprès des participant.es, la gestion des inscriptions et du budget,... car tout ne se faisait pas exactement de la même façon selon l'école. Un tel évènement a réellement besoin d'une entité unique qui fonctionne de façon unie. L'organisation commune était certes nécessaire pour impliquer les quatre écoles dans la reprise des InterENS sportives mais elle n'est pas du tout efficace et a été pesante pour les quatre écoles. Il a ainsi été décidé d'un commun accord que ce système ne pouvait pas durer. Une organisation rotative va donc être remise en place, comme ce qui se faisait d'ailleurs auparavant.

Etant donné que Lyon a principalement organisé l'édition de 2023, il nous a semblé important que ce soit une des trois autres écoles qui prennent en charge l'organisation de 2024. L'édition 2024 sera organisée par Saclay car iels avaient le plus de personnes motivées et ont été les plus investis dans l'organisation de 2023 après Lyon et sont donc à même de gérer correctement la passation.

La rotation qui avait été mise en place avant la délocalisation des InterENS sportives prenaient en compte l'organisation des Interludes et InterQ afin de ne pas cumuler deux événements sur un même campus la même année. Ici, les InterENS sportives étant délocalisées la seule raison qui reste pour prendre en compte cela est financière. En effet, il faut faire en sorte qu'une école n'ait pas à assumer financièrement deux gros événements la même année. Concernant les subventions des AS/BDS, cela n'est pas un problème à Ulm, Saclay et Lyon puisque les AS/BDS ont un budget propre et ni les InterQ ni les Interludes ne les concernent. Cependant, il faut faire attention au cas du BDS de Rennes qui partagent son budget annuel avec son BDE et BDA. Il faut également se renseigner sur l'attribution des subventions provenant des écoles (CVEC,...). Notamment les InterQ et Interludes s'organisent en début d'année civile et les InterENS sportives en fin d'année civile, ces événements appartiennent donc à la même année scolaire mais pas la même année civile. Il faut alors se renseigner sur si les subventions de ce genre d'événements proviennent d'un budget qui se fait sur une année civile ou scolaire. Pour ce qui est des rotations, voici un tableau récapitulatif :

Année	InterQ	InterLudes	InterENS
2023	Rennes	Ulm	Lyon
2024	Ulm	Rennes	Saclay
2025	Lyon	Saclay	Ulm ou Rennes
2026	Saclay	Lyon	Ulm ou Rennes

Si on se base sur les années civiles, ces rotations font en sorte d'éviter les cumuls d'événements. Si on se base sur les années scolaires, il faut imaginer un décalage de -1an pour les InterQ et InterLudes dans ce tableau et alors on a des cumuls. Malgré tout, pour les raisons évoquées plus haut, Saclay nous a semblé le meilleur choix pour continuer la rotation des InterENS sportives.

5.5 Engagement financier des écoles

L'organisation rotative, nécessite des accords entre les BDS/AS des écoles afin que les modalités de la rotation soient validées par tous. Notamment au niveau financier, il faut que chaque édition soit gérée de la même façon afin de prévenir les injustices.

Une organisation rotative sous entend que chaque école gère entièrement le budget lors de l'année où elle organise. Etant donné que la grande majorité des dépenses se règlent après l'événement ou du moins après les inscriptions des participant.es, l'école organisatrice ne peut à priori pas être en manque de budget pour payer ses prestataires, sauf s'il y a un grand écart entre le nombre de places qu'elle avait prévues et le nombre de places réelles vendues. L'école organisatrice endossera alors une grosse responsabilité financière en engageant des devis, se basant sur le principe que toutes les places seront vendues et donc qu'elle pourra payer ses prestataires avec l'argent récolté. Dans le cas où toutes les places ne sont pas vendues, l'école organisatrice peut se confronter à de gros problèmes financiers. Il faut donc réfléchir à réduire, ou plutôt partager entre les écoles, cet engagement financier.

Premièrement, il est primordial que les écoles communiquent entre elles malgré l'organisation rotative pour anticiper le nombre de participant.es qu'elles pensent pouvoir emmener

et que l'école organisatrice puisse faire des choix en connaissance de cause. Secondement, au vu du succès des InterENS sportives auprès des étudiant.es des ENS, la raison majoritaire qui pourrait entraîner un tel écart entre le nombre de places prévues et vendues est le prix de participation, comme ce qu'il s'est passé cette année à Saclay (160 places prévues mais seulement 126 vendues). Le prix de participation à Saclay était bien plus élevé que dans les autres écoles (jusqu'à deux fois plus élevé). Cela s'explique par le fait que les écoles n'ont pas eu accès au même montant de subventions pour leurs participant.es respectif.ves. Ces subventions sont celles données par les écoles aux AS/BDS (CVEC, Alumni, ...) pour l'évènement. Il est donc impératif que chaque AS/BDS fasse les démarches nécessaires pour obtenir assez de subventions pour l'évènement. Idéalement, les écoles pourraient se concerter pour accorder le même montant à chaque AS/BDS et donc réduire les inégalités de prix de participation et s'assurer d'une meilleure vente des places.

Les subventions accordées directement par les AS/BDS rentrent également en jeu. Lors de cette édition, elles ont été injectées dans le budget commun (voir bilan financier pour plus de détails) et ont donc permis de baisser le prix global de participation (c'est-à-dire le prix commun aux participant.es des quatre écoles sans ajout des subventions et dépenses, comme le transport, spécifiques à chaque école). Dans le cas de l'organisation rotative, le plus simple serait que l'école organisatrice gère seulement les frais et dépenses de l'évènement, communique un prix de participation à chaque école puis que chaque AS/BDS subventionne de son côté l'évènement comme bon lui semble (en plus des subventions accordées par son école). Cependant cela soulève deux problèmes. Le premier est celui de Pise. Sans ces subventions, le prix global de participation augmentera de façon conséquente, ce qui peut être problématique pour les participant.es de Pise et pourrait entraîner leur non venue à l'évènement. Cette année il nous a semblé logique que les subventions des AS/BDS participent à baisser le prix global de participation car il est de la charge des écoles organisatrices de permettre à tous.tes de participer, y compris et surtout à la seule école qui est invitée, l'ENS de Pise. Il faut discuter avec le BDS de Pise à ce sujet. Le second problème qu'on peut rencontrer est le cas où l'AS/BDS d'une école ne subventionne pas l'évènement (par manque de budget par exemple), entraînant un prix élevé, des places non vendues et donc un manque de fond pour payer les prestataires pour l'école organisatrice. L'école organisatrice se verrait donc impactée financièrement des choix des autres AS/BDS sans pouvoir y faire quelque chose.

Pour pallier à ce grand engagement financier de l'école organisatrice une solution pourrait être que chaque AS/BDS s'engage, avant la validation des premières dépenses et devis dépendant du nombre de participant.es, à acheter un certain nombre de places pour les revendre à leurs participant.es. C'est par ailleurs de la sorte qu'on a fonctionné pour l'édition 2023 (voir [A](#) et le bilan financier pour plus de détails). Cela permet à l'école organisatrice de n'endosser que le déficit financier de son école dans le cas où elle n'arrive pas à vendre toutes ses places. Si les autres écoles ne vendent pas toutes leurs places, elles devront tout de même payer l'école organisatrice à hauteur du nombre de places réservées. Cela nous semble la meilleure option pour engager financièrement de façon équitable les écoles, qu'elles soient organisatrices ou non.

Il faut mentionner qu'une piste à explorer concernant les subventions de la part des écoles est une subvention commune annuelle. En effet, au début du projet de reprise des InterENS sportives en 2022, les présidents des ENS de l'époque nous avaient demandé de délocaliser l'évènement. Un de nos contre arguments étaient les coûts engendrés par cette délocalisation. L'ancien président de l'ENS de Lyon, *Jean-François Pinton* nous avait alors promis, après discussions avec les autres présidents des ENS de l'époque, une subvention de 20000e pour compenser les frais engendrés par la délocalisation. Cette subvention n'a pas vu le jour en 2023 mais une subvention commune des quatre écoles de l'évènement est clairement à envisager et ses modalités sont à réfléchir. Elle permettrait de diminuer l'engagement financier de l'école

organisatrice en engageant directement les autres écoles.

Quoi qu'il en soit l'engagement financier est une vraie question à anticiper le plus tôt possible et de façon commune, le comité de 2024 doit impérativement continuer d'inclure les autres écoles dans les discussions à ce sujet car il s'agit de décisions qui impactent et dépendent des quatre écoles.

5.6 Communication entre les écoles

Nous avons mentionné l'importance de communiquer entre écoles malgré le fait qu'il n'y ait qu'une école organisatrice pour les prochaines éditions. Nous conseillons donc à chaque BDS/AS de remettre en place (comme ce qui se faisait auparavant) le poste de *Respo InterENS* dans leur bureau afin d'avoir une personne chargée de faire le pont entre le comité d'organisation et son BDS/AS et de gérer les inscriptions dans son école. De même, pour décharger la présidence, nous invitons le comité d'organisation à avoir une personne dont le rôle est de s'assurer de la communication entre les *Respo InterENS* et le comité.

Il a été le rôle du comité 2023 d'inventer les InterENS sportives en version délocalisées, il sera donc au comité 2024 de pérenniser l'évènement, notamment en définissant les modalités de la rotation.

6 Remerciements

La reprise des InterENS sportives était un projet de longue haleine, qui aura duré près de 2 années, mais qui en valait clairement la peine. Cet évènement est central dans la vie étudiante des ENS, il a apporté beaucoup de bonheur et a permis aux participant.es de s'y créer d'excellents souvenirs. On est convaincu qu'il continuera à le faire.

Merci aux participant.es d'avoir répondu présent.es au rendez-vous, et ce, toujours dans la bonne humeur.

Merci à tous.les membres de l'organisation. Votre investissement, quelque soit le niveau, a rendu tout cela possible. Merci également aux petites mains pour leur aide.

Merci à ceux qui nous ont toujours épaulé dans ce projet (en particulier les bureaux 2023-2024 des AS/BDS des quatre ENS, mais aussi les bureaux 21-22 et de 22-23 de l'ASENSL ainsi que le Centre Des Sports de l'ENSL), ne serait-ce que par leur présence, leur disponibilité et leur bienveillance. Votre soutien a toujours été infaillible et d'une grande aide.

Un merci tout particulier à ceux qui se sont consacré.es corps et âme à mener à bien ce projet, je sais que ça a été fatiguant mais nous pouvons être fier.es de ce que nous avons ressuscité et créé. Votre dévouement et votre travail ont permis à cet évènement d'être le succès qu'il a été. C'était un plaisir de travailler avec vous, encore merci !

Mais pour finir quoi de mieux que de laisser les participant.es vous remercier directement (quelques réponses issues du questionnaire de satisfaction) :

- *"Merci mille fois pour toute l'organisation, qui a du être colossale ! C'était un moment hors du temps, magique et hyper intense, merci pour tous ces souvenirs <3"*
- *"MERCI et Bravo pour ce weekend de dingue ! C'est hyper touchant de voir votre investissement, vous êtes vraiment génial.e.s !"*
- *"Je pense que j'ai tellement apprécié ces inter-ENS que je m'en souviendrai probablement toute ma vie."*
- *" Merci aux organisateurs, on lisait la fatigue et le stress sur vos visages mais vous avez tenu bon et en plus vous mettiez l'ambiance ! Rien à redire sur vous !"*
- *"100 % le meilleur évenement de l'année, c'était incroyable de tous se retrouver"*
- *"Merci beaucoup pour toute l'énergie que vous avez mis dans l'organisation, c'était vraiment super <3"*
- *"un des meilleurs week end de ma vie"*
- *"Encore merci à l'orga, j'imaginer que ca a pas du etre facile de devoir tout reprendre de 0 mais j'ai passé un super weekend grâce à vous!!!!"*
- *"Merci beaucoup pour cet évènement, c'était super ! L'ambiance à la fois chill entre ENS et compétitive était parfaite."*
- *"Bravo aux organisateurs, c'était un super WE ! C'est génial d'avoir réussi à relancer ça et j'espère que ça ne va plus s'arrêter"*

A l'année prochaine !